


PROPERTY OF
PRINCETON
THEOLOGICAL
SEMINARY

LA

QUESTION ECCLÉSIASTIQUE

EN 1877

Principaux ouvrages de M. de PRESSENSÉ

Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne. 1re série : Le premier siècle. 2e édition. 2 vol. in-8. 1868-70. 12 fr.

2e série : La grande lutte du Christianisme contre le paganisme. Les Martyrs et les Apologistes. 2 vol. in-8. 1861. 12 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

Les deux premières séries sont épuisées.

3e série : L'Histoire du Dogme. 1 vol. in-8. 1869. 6 fr.

4e série : La Vie ecclésiastique et morale des chrétiens aux IIe et IIIe siècles. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

Le Concile du Vatican. Son histoire et ses conséquences politiques et religieuses. 1 vol. in-18. 1872. (*Epuisé.*) 4 fr.

Conférences sur le Christianisme dans son application aux questions sociales. 1 vol. in-8. 1849. 4 fr.

Discours religieux. 1re série : l'Église et ses moyens de grâce ; 2e série : l'apôtre saint Paul, ou un chrétien des temps primitifs. 1 vol. in-8. 1859. 4 fr.

L'Eglise et la Révolution française. Histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, de 1789 à 1802. 2e édition. 1 vol. in-8. 1867. 3 fr.

Essai sur le Dogme de la Rédemption. 1 vol. in-8. 1867. 1 fr. 50

Etudes évangéliques. 1re série : le Secret de la douleur. 2e série : Discours divers. 2e édition. 1 vol. in-18. 1868. 3 fr 50

Témoignage de la primitive Eglise à la vérité. Trois discours. In-8. 1850. 1 fr.

Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre. 1 vol. in-8. 4e édition. 7 fr. 50

Les Leçons du 18 Mars. Les faits et les idées. 2e édition. 1 vol. in-18. 1871. 3 fr. 50

La Liberté religieuse en Europe depuis 1870. 1 vol. in-18. 1874. 4 fr.

Le Pays de l'Evangile. Notes d'un voyage en Orient. 3e edition 1 vol. in-18, avec une carte. 1865. 3 fr.

Saint Paul jugé par M. Renan, In-18, 1869. 1 fr.

Trois Discours sur l'unité de l'Eglise. Br in-8. 1873. 1 fr. 25

La Vraie Liberté. Quatre discours. 2e édition. 1 vol. in-18. 1869. 1 fr. 25

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

LA QUESTION ECCLÉSIASTIQUE EN 1877

AVEC

UNE PRÉFACE ET DES NOTES EXPLICATIVES

PREMIER DISCOURS :

L'INDIVIDUALISME CHRÉTIEN ET LA RÉFORME

DEUXIÈME DISCOURS :

L'INDIVIDUALISME CHRÉTIEN ET LA CRISE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

PAR

EDMOND DE PRESSENSÉ



PARIS
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

1878



PRÉFACE

Je publie, avec des notes à l'appui, les deux discours que j'ai prononcés à Lyon à l'occasion du 15e synode de l'union des Eglises évangéliques indépendantes. Grâce aux développements que je leur ai donnés dans la rédaction, ils embrassent dans son ensemble la question ecclésiastique telle qu'elle se pose aujourd'hui au sein du protestantisme français.

On y trouvera bien autre chose qu'une simple apologie du groupe d'Eglises auquel j'appartiens. Je me suis attaché aux idées et aux principes bien plus qu'aux situations, parce qu'à l'heure actuelle les principes eux-mêmes sont menacés. Il y a quelques années, comme je l'ai établi dans ces discours, les vrais principes en matière d'Eglise avaient pour eux l'opinion dominante dans la fraction évangélique du protestantisme français. J'en ai fourni, je crois, des preuves décisives. L'idée que l'Eglise en soi est une société de croyants, et l'Eglise visible une société de professants dont la condition normale est la pleine indépendance vis-à-vis du pouvoir civil, était généralement acceptée. M. le professeur Bois, dont

l'influence devait être si grande au synode de 1872, n'était démenti par personne quand, dans la chaire de l'Oratoire, à Paris, il prononçait ces paroles énergiques : « L'Eglise se recrute aujourd'hui, comme à ses débuts, par les libres adhésions. Ce sont là les seuls principes vraiment libéraux et vraiment spiritualistes. » Il ajoutait que ces principes étaient « la réalisation la plus complète *de l'individualisme religieux, du protestantisme.* » Nous sommes donc en droit de dire que l'individualisme véritable avait rallié à lui à cette époque toute l'élite évangélique et libérale du protestantisme français, même en dehors des Eglises libres. Il en était de même en Suisse. Ce résultat était considérable, car on pouvait espérer que ce qu'Adolphe Monod appelait si souvent l'Eglise de l'avenir arriverait peu à peu à se dégager de cadres imparfaits où l'on ne demeurait que par un attachement sincère pour les âmes, non encore préparées, croyait-on, à supporter le régime de la liberté complète.

Aujourd'hui, pour des raisons que j'ai essayé d'expliquer, un revirement notable s'est produit dans notre monde religieux. La chaire de l'Oratoire a entendu récemment, non sans surprise, des accents bien différents de ceux qu'elle avait entendus de la bouche de M. Bois. La vieille notion de l'Eglise multitudiniste et sacramentaire y a été développée avec autant de netteté que de talent[1]. La réaction ecclésiastique a eu dès lors son manifeste, et l'individualisme religieux, que l'éloquent professeur de Montauban assimilait au protestantisme, a été battu en brèche de divers côtés.

1. *L'Église*, discours prononcé le 3 juin 1877 au temple de l'*Oratoire*, par Eugene Bersier, pasteur auxiliaire de l'Eglise réformée de Paris.

On ne s'est pas contenté de rectifier et de compléter les idées ecclésiastiques de Vinet, acceptées ou pratiquées par une grande moitié du protestantisme dans le monde entier, on a organisé contre elles toute une campagne. Convaincu comme je le suis qu'elles seules peuvent sauver l'Eglise, à condition qu'on ne les dénature pas, comme on le fait constamment, j'ai cherché à établir, dans ces deux discours, d'abord que l'individualisme chrétien est la conséquence logique des principes de la Réforme, et ensuite qu'il a seul la solution suffisante de la crise du protestantisme français.

J'espère avoir traité ce grave et brûlant sujet sans me départir un seul instant du respect de toutes les consciences sincères, mais sans me croire obligé d'atténuer l'énergie de ma conviction. Oui, je crois que le protestantisme est perdu s'il s'écarte des voies du spiritualisme chrétien, inséparables du véritable individualisme. S'il veut trancher de la *mater Ecclesia*, de l'Eglise multitudiniste et sacramentaire, il sera toujours battu à plate couture par le catholicisme, qui seul s'entend à jouer cette partie, puisque c'est la logique de son principe. Se résigner au régime concordataire, ne plus tendre à l'affranchissement vis-à-vis du pouvoir civil, c'est vouloir éterniser ou l'anarchie doctrinale ou la pitoyable stratégie de la politique ecclésiastique.

Je sais qu'il est bon nombre d'esprits à la fois chrétiens et libéraux dans l'Eglise officielle qui pensent comme moi. Il faut qu'ils se prononcent et qu'ils disent s'il leur convient de faire pénitence à la suite des hommes éminents qui se croient obligés de répudier leur libéralisme passé.

Nous les supplions de ne pas détourner leurs yeux du grand but à atteindre, qui est demeuré le même que dans leurs jeunes années. L'enthousiasme qui les animait alors, ne les trompait pas. C'est leur jeunesse qui avait raison contre une expérience attristée et découragée parce qu'elle est incomplète.

C'est ce que nous éprouvons plus vivement que jamais pour nous-même. Nous n'avons aucune illusion sur les difficultés du temps; nous savons ce que c'est que de ramer contre le courant, et que de voir momentanément décriées ou dédaignées les causes auxquelles on a donné son cœur dans les années vaillantes de long espoir. Et pourtant ces causes nous sont plus chères et plus sacrées que jamais. Nous n'en verrons probablement pas le triomphe, mais nous y croyons fermement.

E. DE PRESSENSÉ.

Paris, ce 25 novembre 1877.

LA

QUESTION ECCLÉSIASTIQUE

EN 1877

PREMIER DISCOURS.

L'INDIVIDUALISME CHRÉTIEN ET LA RÉFORMATION[1].

Je me lèverai et m'en irai vers mon Père.
LUC, XV, 18.

Appelé bien malgré moi à remplacer, pour ce discours d'inauguration du 15[e] Synode de l'union des Eglises évangéliques de France, mon cher collègue et ami M. Roger Hollard, atteint par un grand deuil dans ses plus chères affections, je désire d'emblée m'élever à la hauteur des principes, laissant de côté toutes les questions de personnes qui pourraient nous troubler. Ce n'est pas certes que nous soyons indifférent aux pénibles séparations qui ont amoindri notre petite phalange, ni que nous puis-

1. Ce discours a été prononcé en substance dans l'Eglise évangélique de Lyon, le 24 octobre 1877, jour de l'ouverture du 15[e] synode de l'union des Eglises evangeliques de France.

sions oublier que ceux qui nous ont quittés avaient particulièrement honoré nos Eglises. Ils emportent notre affection et notre estime; nous savons bien qu'en se rattachant à l'Eglise officielle, ils ont obéi à des motifs de conscience que nul n'a le droit de juger ou de critiquer. Pas une parole amère ne sortira de notre bouche. Seulement, il nous sera bien permis de protester avec quelque énergie contre les sombres prophéties qui ont annoncé bruyamment la mort de nos Eglises parce que quelques personnalités éminentes les avaient abandonnées et reniées avec éclat. Que sont les personnes en face des idées? Elles ne valent que par les idées, quand il s'agit de la lutte des principes. Si quelque idée nouvelle, si quelque conception ecclésiastique supérieure à ce que nous avons connu jusqu'ici avait surgi, nous serions inquiets ou ébranlés. Mais de grâce, où a-t-elle surgi cette idée, cette conception nouvelle ? Nous avons vu reparaître la vieille notion de l'Eglise-école qui n'avait pu trouver un seul défenseur au synode de 1872. Or si les revenants sont peu à craindre, c'est surtout dans le monde des idées. Après cela, nous ne nions pas que les défections que nous déplorons n'aient une certaine gravité comme symptôme des lassitudes de l'heure présente. Il souffle sur l'Eglise comme sur le monde un vent de réaction qui ramène la jeunesse elle-même vers les ornières du passé. Au point de vue théologique comme au point de vue

ecclésiastique, le protestantisme français a subi un temps d'arrêt. Il est incontestable qu'il y a dix ans sa fraction évangélique était pénétrée d'un vrai et sage libéralisme. Vinet était son père de l'Eglise, et les principes que nous représentons acquéraient tous les jours une plus grande influence. Le synode de 1872, comme je l'établirai plus tard, les a très-positivement consacrés dans ce qu'ils ont d'essentiel, ou du moins les a présentés comme le but à atteindre. Aujourd'hui on ne peut contester qu'il ne se fasse une tentative très-énergique d'engager notre protestantisme français dans une voie très-différente et selon nous fâcheusement rétrograde. Voilà le péril que je voudrais signaler en toute sincérité.

Je désire rappeler d'abord que les principes qu'on essaye de discréditer sont le développement logique de la Réformation prise non dans ses inconséquences, mais dans son idée mère et centrale. Ce sera l'objet de ce discours, et comme nos Eglises ne se sont pas contentées de proclamer ces principes, mais les ont encore pratiqués dans la faiblesse et la pauvreté, c'est-à-dire dans ces conditions de la fidélité obscure qui sont le gage certain de la sincérité, je ne m'éloignerai pas du but principal de ce discours d'inauguration en traitant ce grave sujet. Je désire ensuite, dans un second discours qui sera le complément nécessaire du premier, me transporter *in medias res*, au sein même de la crise actuelle de notre protestantisme, et établir qu'elle ne peut avoir

d'issue que par un franc retour aux principes qui étaient de plus en plus adoptés, il y a quelques années, par ses diverses fractions. Vous le voyez, je ne me renfermerai pas dans le cadre de notre organisation ecclésiastique. Je m'attacherai à la pensée qui l'inspire ; elle est plus grande que nous, elle dépasse de beaucoup ce cadre et elle est appelée à devenir le levain pour faire lever toute la pâte. Nous ne pouvons pas nous séparer de la grande famille réformée ; son héroïque passé nous appartient comme à ses autres branches ; nous l'aimons de l'amour le plus profond. Nous prenons part à ses douleurs, à ses luttes, et notre ardent désir est de contribuer à y faire prédominer par la seule influence de la vérité la tendance à laquelle, selon nous, l'avenir appartient et qui est très-spécialement notre raison d'être.

Cette tendance, on lui a donné un nom qu'elle n'avait point demandé, elle l'avait même décliné par son organe le plus illustre [1], — mais enfin, puisqu'on lui en fait un nom de guerre, elle l'accepte. Les soldats du Taciturne en avaient bien accepté un autre qui était décidément infamant, et ils en ont fait le mot d'ordre de leur lutte héroïque pour la liberté de conscience. Est-ce que le nom de protestantisme n'est pas lui-même tout à fait incomplet, et n'est-ce pas la même nécessité de la lutte qui l'a fait accepter par nos pères ? Nous ne rougirons

1. Voir la note A à la fin du volume.

donc pas de cette appellation d'individualisme qu'on nous oppose comme une réfutation commode et sommaire. Nous nous y résignerons très-volontiers, pourvu qu'on n'en dénature pas le sens, comme on l'a fait souvent, pour se décerner un triomphe d'autant plus facile qu'on s'attaquait à un adversaire fantastique fabriqué à plaisir pour les besoins de la cause. Quand nos adversaires anciens ou nouveaux sous le nom d'individualisme combattent une tendance qui, en théologie, veut tout ramener à l'individu comme s'il était sa propre autorité, tirant la vérité de lui-même, et qui, dans le domaine ecclésiastique, ne considère la société religieuse que comme une simple association née d'hier pour disparaître demain en méconnaissant la grande Eglise invisible, seule éternelle, répondant seule à son idéal et enveloppant toutes nos fédérations imparfaites, ce n'est pas l'individualisme véritable auquel ils font la guerre, ils s'attaquent à un radicalisme sectaire qui en est la défiguration, comme l'autorité à outrance du papisme est la défiguration du principe d'autorité. Si l'on représente l'individualisme comme repoussant la grande notion de la solidarité humaine et religieuse au mépris du dogme de la chute et de la rédemption, ou bien comme voulant renfermer l'individu en lui-même, en lui enlevant les bénédictions de la sainte communauté des âmes, on se fait la partie belle, grâce au malentendu le plus étrange,

le plus prodigieux, dirai-je, quand on a les meilleures raisons pour être bien informé. Nous le repoussons de toute notre énergie, cet individualisme-là. Je ne sais dans quelle cervelle étroite on l'a trouvé ; ce n'est ni dans nos Eglises ni dans leurs sœurs de Suisse, d'Angleterre, d'Ecosse ou d'Amérique[1].

L'individualisme que nous avons toujours défendu, c'est la tendance qui, partant de ce principe que la religion est avant tout un rapport personnel de l'homme avec Dieu, cherche à faciliter cette relation personnelle, entravée sans cesse par la fausse autorité qui s'interpose entre l'âme et son Père céleste. La fausse autorité étouffe l'individualité en accordant un pouvoir excessif à la société religieuse. Celle-ci, quand elle dépasse ses droits, impose à l'individu sa croyance et sa pratique, ou plutôt le dispense le plus possible de croire, de vouloir par lui-même, pourvu qu'il se conforme à ses rites et surtout se soumette à son pouvoir.

Voilà le système que repousse l'individualisme comme le plus mortel pour l'âme, comme le plus propre à blanchir des sépulcres et à développer de dangereuses fictions. Il le repousse non-seulement sous sa forme la plus exagérée dans la religion du *Syllabus*, mais encore dans le nationalisme religieux qu'on appelle aussi du nom barbare de mul-

1. Voir la note B à la fin du volume.

titudinisme. Il ne saurait admettre à aucun degré une *mater Ecclesia*, une mère Eglise qui en revient toujours à un clergé tenant sous sa férule l'école confuse des inconvertis baptisés, quitte à devenir lui-même leur jouet ou leur écho dans les temps de crise dogmatique, sous l'irrésistible pression d'un suffrage universel sans condition sérieuse. L'individualisme tel que nous le comprenons se contente de la simple profession de la foi sans juger des conversions. S'il tient à cette profession, ce n'est pas seulement dans l'intérêt de la société religieuse, mais encore dans celui de ses membres les plus humbles. Bien loin de ressusciter, comme on le lui a reproché, l'utopie d'un prétendu contrat social qui ferait dater la société religieuse d'une convention arbitraire, il plonge par toutes ses racines dans le glorieux passé de l'Eglise universelle, de cette catholicité des âmes croyantes qu'il reconnaît dans tous les temps et sous tous les cieux, au travers du mélange des erreurs et des faiblesses des Eglises locales. Il redit avec bonheur la grande formule de la largeur chrétienne : *Je crois à la sainte Eglise universelle.* Bien plus, il croit autant qu'aucune autre fraction à la chrétienté, à la nécessité de l'association des âmes, de la société des fidèles. Ce n'est pas diminuer l'Eglise que de la vouloir fonder comme lui sur la foi vivante, et de tout faire pour la préserver du formalisme. Il en reconnaît, il en accepte tous les bienfaits. Il n'a pas besoin qu'on

lui apprenne que l'individu ne se suffit pas à lui-même. Il sait qu'il a besoin de l'Église pour apprendre à connaître Jésus-Christ dont elle est l'immortel témoin. Il sait aussi qu'il ne remplit sa destination morale que dans la communauté de la foi et en acceptant la loi de la solidarité avec toutes ses conséquences. Ses adhérents n'ont garde d'ignorer qu'elle les a tendrement accueillis dès leur berceau, et qu'elle les enveloppait de ses charités avant même qu'ils lui appartinssent comme ses fidèles. L'individualisme aboutit ainsi à la vie sociale la plus forte, la plus riche, la plus réelle, à la seule qui soit digne de créatures morales et libres, et qui, par là même, ne saurait ressembler à une société de castors ou à une ruche d'abeilles. Recruter sur le monde et la simple nature le peuple de franche volonté, en mettant chacun de ceux qui doivent le composer en contact direct avec le grand Dieu des cieux et le divin chef de l'Eglise par le développement de la foi personnelle, la seule qui vaille, voilà la tâche de l'individualisme tel que nous le comprenons et le pratiquons.

J'ose dire que sa cause, ainsi définie, est bien celle de la Réforme et que c'est son principe qui a triomphé il y a trois siècles. J'irai même plus loin et j'aurai la hardiesse d'affirmer que c'est ce même principe que le christianisme primitif a inauguré et consacré, si bien qu'on ne peut les séparer. Niera-t-on que ce qui caractérisait essentiellement la société

païenne, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue politique, c'était de faire toujours et partout prédominer la chose publique sur la liberté et sur la conscience de l'individu qui ne possédait aucun droit inviolable? On ne regardait qu'au citoyen et jamais à l'homme, mettant hors la loi en quelque sorte la femme, le mineur, l'enfant, l'esclave, l'étranger, c'est-à-dire tous ceux qui n'avaient pour eux que la qualité d'homme et non un titre civique. L'œuvre admirable du christianisme au point de vue social fut précisément de relever la qualité essentielle au-dessus de ce qui n'était que contingent et national, et de mettre l'homme au-dessus du citoyen de telle ou telle cité, l'homme, c'est-à-dire l'individu, l'être responsable et libre dont l'âme vaut un monde. En second lieu, le christianisme limita le pouvoir de la chose publique ou de l'état en lui interdisant d'opprimer ou d'absorber l'être moral qui est toujours l'être individuel; il commença par reconquérir sur le pouvoir civil le domaine de la religion qui ne fut plus une attribution de la souveraineté politique. Etablir l'indépendance de la conscience, c'était établir le droit de l'individu dans la sphère supérieure de la vie morale, car la vie morale est essentiellement individuelle. Il ne fonda pas seulement cette indépendance vis-à-vis du paganisme, mais encore vis-à-vis du judaïsme, qui avait dû revêtir un caractère théocratique et national pour accomplir sa haute mission

pédagogique et préparatoire. La nouvelle alliance fut précisément nouvelle parce qu'elle mit fin à la théocratie, c'est-à-dire à la religion collective, nationale et imposée. Enfin, dans ce haut domaine de la vie religieuse et morale, distinct de l'Etat, l'Eglise, par toutes ses institutions, par son catéchuménat si sérieux comme par son inflexible discipline, pratiqua un individualisme si tranché que nulle part aujourd'hui, il ne serait supporté dans toute sa rigueur. Elle consacra ainsi la liberté du peuple de Dieu de la seule manière qui soit efficace, car les multitudes confuses qui ne donnent aucun gage d'une foi vivante sont faites pour l'esclavage spirituel. J'en appelle à cette organisation de l'Eglise des martyrs, que j'essayais naguère de faire revivre d'après d'irréfragables documents confirmés par les découvertes récentes de la science historique[1]. Ma conviction à cet égard est si entière que je n'hésite pas à dire que l'individualisme bien compris, c'est le christianisme lui-même. D'où je conclus que la Réforme, qui n'est à nos yeux qu'un retour à ce christianisme primitif par delà les erreurs qui l'avaient dénaturé, est elle-même une restauration de cet individualisme véritable, dont le déclin avait marqué l'asservissement de l'Eglise sous la réac-

1. Voir le VI[e] volume de mon *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne : La vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux deuxième et troisième siècles*, livre I[er], ch. I : *Le Baptême et le Catéchuménat.*

tion lente d'un passé qu'on avait cru à jamais aboli, et qui n'était autre que le paganisme antique ou le judaïsme dégénéré, si victorieusement combattus par le grand apôtre des libertés chrétiennes, ce saint Paul que je ne crains pas d'appeler le plus énergique des individualistes !

Considérons de plus près ce qu'a été, à ses origines et avant les déviations que nous signalerons franchement, le principe de notre glorieuse Réformation. Son besoin le plus impérieux, son effort le plus énergique a été de rétablir la relation directe entre l'âme chrétienne et le Père qui est au ciel, de lui rouvrir un libre accès dans la maison paternelle en passant par-dessus tous les intermédiaires humains et tous les représentants de la fausse autorité. N'allez pas la chercher dans les écoles savantes où l'esprit humain s'efforçait, dès la fin du XV[e] siècle, de briser les liens de la scolastique et s'élançait vers une culture nouvelle ou renouvelée dans le ravissement d'avoir retrouvé la grande poésie classique dans sa fraîcheur et son originalité. Ce mouvement littéraire et scientifique, qui a toute notre admiration et qui a joué un grand rôle dans l'histoire du monde moderne, a pu profiter à la Réforme, qui d'ailleurs ne lui a point nui, mais il s'en distingue profondément : il s'appelle la Renaissance. La soif de la science et du grand art est sans doute noble, mais il en est une plus sacrée, c'est celle qui dévorait l'âme de ce fils d'Israël qui, dès les anciens

âges, a exprimé pour toujours la plus sainte aspiration de l'âme humaine quand il s'écriait : « J'ai soif du Dieu vivant, je soupire après lui comme le cerf brame après les eaux courantes. » Ce fut bien là l'inspiration de la Réforme. Elle fut un mouvement profond, saintement passionné, de la conscience redemandant son Dieu, voulant à tout prix retrouver ses pardons, ses tendresses, sa sainteté. La Réforme trouve sa vivante image dans ce fils pénitent de la parabole, qui s'écrie avec larmes : *Je me lèverai et j'irai vers mon Père !* Pliant sous le fardeau du péché, brisée par le remords, épuisée dans la vaine recherche de la paix suffisante, l'âme repentante ne peut plus supporter son exil. Voyez ce moine au front pâli qui se débat dans sa cellule, en proie à toutes les tortures d'une conscience épouvantée. Il s'est adressé à tous ceux qui lui promettaient l'apaisement ; il s'est traîné dans la ville sainte de sa religion pour chercher l'absolution catholique à sa source et la demander aux chefs mêmes de la hiérarchie. Il n'en a rapporté que le désespoir. C'est dans l'excès de sa détresse qu'il s'écrie : *Je me lèverai et j'irai vers mon Père.* Arrière tous les intermédiaires, tous les pouvoirs humains ! J'irai vers mon Père, vers lui directement, je ne m'arrêterai qu'à ses pieds et sur son cœur.

Cet acte saint est un grand affranchissement, car il écarte toutes les autorités humaines qui barraient le chemin à l'âme chrétienne. Toutefois, ce n'est

pas la liberté pour elle-même que recherche la Réforme comme si elle était son but principal. Elle ne demande que le moyen de retrouver le pardon et l'amour du Père. Ce n'est pas dans un élan de fière indépendance qu'elle passe par-dessus tout ce qui lui faisait obstacle, c'est dans le saint entraînement d'un repentir profond. Ce qu'elle veut, ce n'est pas l'émancipation absolue, non, c'est la dépendance directe vis-à-vis de Dieu, elle ne veut de l'affranchissement que pour l'obéissance, celle que l'apôtre appelle raisonnable, parce qu'elle s'adresse à Dieu, à qui seul elle est absolument due. Comprenez-vous maintenant à quel point on se trompe quand on veut faire de la Réforme une simple revendication du libre examen? C'est prendre le moyen pour le but et la fin. La liberté à elle toute seule, voilà la Renaissance philosophique; l'indépendance pour la vraie dépendance, qui nous jette aux pieds de Dieu, voilà la Réforme. La première dit: « Je briserai toutes mes chaînes et je me lèverai dans la fierté de ma libération pour ne croire qu'à moi-même et à ma pensée. » Voilà le faux individualisme qui est le père de tous les rationalismes. La seconde s'écrie avec le pauvre pécheur repentant: « Je me lèverai, mais pour aller vers mon Père, le voir face à face et le servir lui seul. » Voilà le véritable individualisme.

Pour la première fois depuis des siècles, le fils et le Père se rejoignent. Assez longtemps les serviteurs de la maison s'étaient interposés entre eux en pré-

tendant qu'eux seuls en avaient la clef et qu'il fallait passer par eux avant d'y entrer. Arrière ! leur dit enfin le pécheur pénitent, sans s'arrêter à leur dignité ou à leur pouvoir, impatient de se jeter dans les bras paternels. Entrevue sacrée ! Réconciliation bénie ! Laissez le fils pleurer sur le sein du Père et recevoir son baiser. Ce baiser, c'est la réconciliation, c'est la justification par la foi ! Depuis que le sang de la Rédemption a coulé, le fils prodigue n'a plus qu'à saisir le pardon généreux qui couvre toutes ses fautes et qui lui apporte une force sainte, la force de l'amour pour entrer dans une vie nouvelle ! Depuis qu'il a entendu avec Luther cette grande parole : *Le juste vivra par la foi*, il s'est redressé vis-à-vis de toutes les autorités usurpées qui prétendaient faussement lui rendre la paix au prix de son esclavage. Il sait, il sent qu'il n'a plus, pour recevoir cette paix céleste, qu'à s'adresser directement à son Dieu. Le salut n'est plus une marchandise qu'on achète aux vendeurs du temple par des pénitences imposées ou à prix d'argent : c'est un don gratuit saisi par un acte de foi. Cet acte de foi est ce qu'il y a de plus personnel dans la vie religieuse, il engage le fond de l'être moral et l'unit à Dieu même dans le Christ ; il le jette à ses pieds les yeux en pleurs, le cœur confiant, pour lui faire entendre de la bouche du Rédempteur cette parole de délivrance : « Tu es cet homme-là qui a péché mais que j'ai voulu sauver par

le sang de ma croix. Tu es cet homme qui doit se frapper la poitrine et puis se relever pardonné et renouvelé. » C'est ainsi que la justification par la foi, qui est le principe central et vital de la Réforme, est la consécration la plus éclatante de l'individualisme chrétien.

Ce principe central et vital a eu une triple manifestation dans le domaine de la pensée, dans celui de la piété et dans la sphère sociale proprement dite, et partout il a enfanté la liberté, mais la liberté pour la sainteté qui assure la vraie dépendance. Dans ces trois domaines, la Réforme avait trouvé des serviteurs insolents qui lui fermaient le libre accès auprès de Dieu; son affranchissement a consisté à dire à chacun d'eux : Retire-toi. En réalité, c'était toujours le même pouvoir usurpateur qui s'interposait entre l'âme et son Père céleste. C'était toujours le pouvoir ecclésiastique se manifestant sous trois formes différentes. Dans le domaine de la pensée, il s'appelait la tradition infaillible; dans le domaine de la piété, il se donnait comme la source ou le canal unique des grâces divines; dans le domaine social, il apparaissait comme la hiérarchie tyrannique gardienne de la catholicité visible. La bataille de la liberté spirituelle a dû être ainsi livrée et gagnée trois fois.

Tout d'abord la lutte a dû être engagée contre la tradition. « Tu ne passeras pas, disait-elle avec arrogance. C'est moi qui tiens la clef de la connaissance

religieuse, comme les scribes et les pharisiens, mes prédécesseurs et mes maîtres. Ecoute mes conciles et mes docteurs, reçois docilement mes commentaires et mes définitions. Je suis seule capable de déterminer la vérité. Je suis la voix du passé. Qu'es-tu vis-à-vis de moi, chétif individu? Courbe-toi sous mon joug, je te transmettrai seule la pensée de Père. » Arrière, dit la Réforme à la tradition. C'est mon Dieu lui-même que je veux entendre, lui seul. Je suis lasse de toute ta scolastique et de toutes tes gloses. Je me lèverai et j'irai vers mon Père, sachant bien que nul ne saurait me parler comme lui et qu'il m'en apprendra plus et sur lui et sur moi-même que tous tes docteurs qui sont remontés sans droit dans la chaire de Moïse.

> O Dieu vérité pour qui seul je soupire,
>
> . . . .
>
> Je me lasse d'ouïr, je me lasse de lire,
> Mais non pas de te dire :
> C'est toi seul que je veux.
>
> . . . .
>
> . . . .
>
> Que toute créature en ta sainte présence
> S'impose le silence
> Et laisse agir ta voix.

La Réforme chercha d'abord la parole du Père dans le livre sacré qui lui en apportait les plus puissants échos. Luther l'avait trouvé enchaîné, il le sortit de la poussière des sacristies ; il l'ouvrit largement et dit à tout homme : *Tolle et lege*, prends

et lis! Voici l'autorité souveraine; que toute créature se taise devant elle! Conciles et papes, faites silence, Dieu a parlé. C'est lui seul qu'il faut écouter et croire. Il a suffi qu'un petit moine lût en traits de feu dans le livre divin la parole de la délivrance, pour qu'il eût le droit de résister à toutes les autorités du passé. Ce qu'il a fait, chacun peut le faire à son tour. Le plus humble croyant, la Bible à la main, a le droit de résister à la tradition des siècles et au plus grand des conciles. S'il y eut jamais un individualisme hardi, ce fut bien celui-là. « Ni l'antiquité, ni la coutume, dit la confession de la Rochelle, ni les multitudes, ni la sagesse humaine, ni jugements, ni édits, ni décrets, ni conciles, ni visions, ni miracles ne sauraient prévaloir contre la sainte Ecriture. Elle est la règle souveraine. » N'allez pas croire qu'en proclamant cette souveraineté de la Bible, la Réforme ait fondé l'idolâtrie de la lettre. Non, dans la Bible, ce n'est pas un recueil d'oracles morts qu'elle vénère, c'est la voix du Père qu'elle entend; voilà pourquoi elle fonde principalement son entente sur le témoignage du Saint-Esprit. Qu'est-ce que ce *testimonium Spiritus Sancti* qu'elle ne cesse d'invoquer, si ce n'est la conscience chrétienne éclairée d'en haut? Avoir ainsi renversé le pouvoir de la tradition, c'est avoir fondé la science religieuse dans son indépendance véritable en lui donnant pour base la loyale interprétation des saintes Ecritures. L'exégèse, débarrassée des commentaires

imposés, fut l'une des meilleures gloires du protestantisme. Ce fut à la Bible, lue dans son texte original avant d'être traduite en langue vulgaire, que l'on demanda d'expliquer la Bible à la lumière de la philologie et d'une critique qui ne fut hardie que par son profond respect pour le document sacré de la révélation qu'elle voulait dégager de toute interpolation humaine[1]. Désormais la fameuse devise du moyen âge : *fides quœrens intellectum* — *croire pour comprendre* — n'est plus une chimère ; la foi ne porte plus de chaînes fabriquées dans les écoles, elle peut chercher la vérité à sa source, la voie d'un progrès immense est ouverte, et comme cette indépendance est née non d'une frivole curiosité de l'esprit, mais de l'ardent désir de connaître la pensée du Père, elle est embrasée d'une flamme sacrée qui ne s'éteindra pas. De là, l'essor magnifique de la science religieuse, qui entraîne dans la même marche ascendante la science générale délivrée de tout ce qui l'entravait et l'épouvantait. Désormais Galilée pourra dire sans crainte que la terre tourne, et ce ne sera plus à Rome que l'on mesurera l'espace à l'intelligence humaine ; on n'emprisonnera plus ce grand aigle fait pour voler au soleil, derrière les barreaux de l'inquisition.

1. Voir, sur le rôle de la Critique sacrée, le beau discours de M. le professeur Sabatier dans la séance d'inauguration des cours de la faculté de théologie de Paris, pour l'année 1877-1878. (In-8°, chez Sandoz et Fischbacher.)

Passons du domaine de la pensée à celui de la piété, qui d'ailleurs ne peut en être séparé d'une manière absolue. La pensée religieuse sans la piété se perd bientôt dans le vide, sans lest, sans boussole, et en réalité sans objet, tandis que la piété sans la science devient promptement aveugle et superstitieuse. On n'a qu'à voir ce qu'il en advient des mouvements religieux qui prétendent se passer de théologie. Je n'établis donc cette distinction entre les deux domaines que parce que l'esprit humain ne peut tout embrasser à la fois, et il est entendu qu'elle n'a rien d'absolu. Dans la sphère de la piété comme dans la sphère de la science, c'est encore l'Eglise qui voulait barrer le chemin à la Réforme. Ne s'imposait-elle pas comme le canal unique de la grâce et par conséquent comme le premier objet de la dévotion? Rien en effet ne caractérise mieux la piété catholique que la prétention de conduire l'âme d'abord à l'Eglise comme dispensatrice du pardon de Dieu, et seulement ensuite et par l'Eglise à Jésus-Christ. Si le catholicisme se contentait de dire que l'Eglise nous conduit à Jésus-Christ, en tant qu'elle est son grand témoin pour nous le faire connaître, quitte à s'effacer devant lui, comme la femme de Sichem après avoir guidé ses compatriotes auprès du maître divin, nous n'y verrions pas d'objection, mais sa prétention va bien plus loin : c'est de l'Eglise elle-même que nous devons attendre la régénération. Entre l'âme et le Christ, elle place les prêtres et les saints;

les premiers donnent seuls l'absolution, et les seconds font rejaillir leurs mérites sur les pécheurs, en laissant à la papauté le soin de les distribuer à son gré, grâce au pouvoir des indulgences. La vierge mère devient de plus en plus une sorte d'hypostase et de personnification de l'Eglise en tant que celle-ci s'interpose entre l'âme chrétienne et le Dieu de l'Evangile. Que de créatures entre Dieu et moi! s'écrie cette pauvre âme tenue à distance de la maison paternelle, heureuse encore quand tous ces intermédiaires ne l'ont pas lassée et refroidie, car le grand danger de cette interposition de l'Eglise entre l'homme et Dieu, c'est que le premier objet de croyance qui lui est présenté n'a rien qui le touche, qui l'émeuve, qui le pénètre. L'autorité ecclésiastique ne dit rien au cœur, à la conscience; c'est une pierre, au lieu de pain, donnée à ceux qui ont faim, un lourd et froid glaçon, au lieu de l'eau vive, offert à ceux qui ont soif. On ne remarque pas assez combien l'Eglise catholique contribue non-seulement à fausser, mais à dessécher la piété en prenant ainsi la première place. On dirait une haute muraille bâtie pour intercepter les rayons vivifiants du soleil. Pourquoi l'Eglise s'interpose-t-elle ainsi entre l'âme et Dieu, en se donnant comme la source de toutes les grâces? C'est parce qu'elle a peur que l'individu ne lui échappe, qu'il s'émancipe dans la communion directe avec Dieu. Les mystiques l'ont toujours inquiétée; dès que la spontanéité s'éveille sur un point,

c'en est fait de l'esclavage spirituel. Voilà pourquoi le pouvoir ecclésiastique garde soigneusement la voie qui conduit à Dieu. Il y a réussi jusqu'au jour où le fils prodigue s'est écrié dans l'énergie de son repentir : *Je me lèverai et j'irai vers mon Père!* Je ne puis plus vivre loin de lui. Que tout ce qui me sépare de lui sur la terre et même dans le ciel disparaisse! Pontife romain ou vierge immaculée, je n'ai que faire de vous, c'est mon Dieu que je redemande. Comme Marie de Béthanie, je veux cette bonne part qu'on n'avait pas le droit de me ravir; je veux m'asseoir aux pieds du Rédempteur, l'écouter, le contempler, l'adorer. Telle fut, au point de vue de la piété, l'œuvre excellente de la Réforme : elle conduisit l'âme directement à Jésus-Christ sans lui permettre de s'arrêter à l'Eglise, rattachant ainsi le sarment desséché au cep divin, afin qu'il y puisât sa séve et sa croissance. Ici encore c'est l'individu qui est soustrait à la prépondérance du pouvoir ecclésiastique pour retrouver la communion du Père et du Fils, et pour s'unir ensuite à ceux qui ont fait la même expérience. Justifié par la foi, il sait qu'il a droit à cette union intime et personnelle qui est la conséquence même de son pardon. L'individualisme chrétien reçoit ainsi une nouvelle confirmation dans ce domaine de la vie religieuse.

Que j'aimerais, si j'en avais le loisir, faire ressortir tous les traits admirables qui caractérisent la piété de nos pères : cet héroïsme, cet amour profond,

absolu du Christ, pour lequel il est doux de vivre et de mourir ; cette spiritualité hardie qui fait disparaître les cultes superstitieux, confère à l'existence entière le caractère d'un service divin, la justification par la foi ayant relevé l'homme et la vie terrestre dans la totalité de ses éléments naturels de l'antique condamnation ; cette joie virile qui éclate dans les mâles accents de nos vieux psaumes et dans ce sublime cantique de Luther, qui a la puissante et triomphante vibration des trompettes sacrées devant lesquelles tombèrent les murailles d'une ville impie ; enfin ce grand souffle missionnaire qui répandit en quelques années les croyances de la Réforme d'un bout de l'Europe à l'autre, depuis les hautes classes de la société jusqu'aux plus humbles chaumières ! Comment, après avoir connu la sainte douceur de l'embrassement du Père, ne pas se lever pour dire au monde entier « combien on est heureux ! »

Si nous abordons enfin le domaine social, la Réforme trouvait devant elle cette constitution de la catholicité visible qui faisait de l'Eglise une vraie théocratie. Le peuple chrétien était réduit à n'être plus qu'un troupeau de brebis dociles conduit avec une verge de fer qui n'était autre que le glaive du pouvoir civil. Appuyée sur l'Etat, l'Eglise imposait à tous l'unité de ses dogmes et de ses rites.

La cité antique n'était pas plus impérieuse pour ses fils, qu'elle courbait sous son joug à la fois civil et religieux, que cette catholicité superbe pour ces

multitudes qu'elle menait comme un troupeau sans responsabilité et sans volonté. Quand une conscience rompait l'universel silence et essayait d'en appeler à la souveraineté de Dieu, la hiérarchie se jetait au travers du chemin et lui disait : Tu ne passeras pas. Si l'âme croyante faisait effort pour l'écarter, elle bâillonnait le rebelle et finissait par l'immoler à l'idole de l'unité visible, ce Moloch implacable pour lequel on a versé le sang le plus pur de l'humanité. Il fallut la Réforme pour briser ce joug. Eh quoi ! s'écria-t-elle par la bouche de chacun de ses adhérents, je me suis levée, j'ai été vers mon Père, j'ai reçu mon affranchissement dans son pardon ; je suis pardonnée, je n'appartiens qu'à lui désormais, et j'irai me soumettre à une autorité humaine ! Non, je ferai respecter en moi l'adoption de mon Dieu, et je n'abaisserai pas l'affranchi du Christ devant aucun pouvoir étranger. Si l'on veut violenter ma conscience, je protesterai, non pas simplement au nom de mon droit humain, mais au nom de mon Père qui est au ciel. Je n'aliénerai jamais la liberté dont il m'a investie. Si l'Etat, sous prétexte de soutenir la hiérarchie, veut m'asservir, je lui résisterai en disant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Je saurai mourir pour la liberté de ma conscience, et je marquerai ainsi l'infranchissable limite que le pouvoir civil ne doit pas dépasser ; je le renfermerai dans son domaine purement terrestre et je briserai pour jamais la théocratie qui n'aurait pas dû survivre au ju-

daïsme. Si la hiérarchie veut s'emparer de moi et me pétrir comme le potier pétrit l'argile, je saurai lui rappeler que chaque croyant est un roi et un sacrificateur, que le sacerdoce a été aboli depuis que nous n'avons plus qu'un seul sacrificateur, Jésus le juste, qui revit dans chaque chrétien.

Désormais l'Eglise n'est plus une monarchie superbe qui puisse nous traiter en sujets. La Réforme en a donné une définition immortelle qu'on retrouve dans toutes ses confessions de foi, elle est, à son sens, la société des fidèles, la société des croyants unis dans une même foi pour organiser selon l'esprit de l'Evangile la république chrétienne, qui a des ministres pour la conduire et la représenter, mais plus de sacerdoce! Pressez tous les formulaires de la Réforme, je vous défie de trouver une autre notion de l'Eglise que celle-là : ils nous la présentent tous comme la société des fidèles unis pour le bien de la foi. Ils ne manquent jamais de distinguer l'Eglise visible de la grande Eglise invisible qui est au-dessus de tous nos cadres historiques, mais qui s'y réalise dans la mesure même où ils sont vraiment une société de croyants. Qu'est-ce qu'une société de croyants, si ce n'est une société d'hommes libres qui, en connaissance de cause et par suite d'une détermination sérieuse, ont accepté l'Evangile pour eux-mêmes ? Il n'y a pas de conception de l'Eglise qui soit plus opposée à celle d'une école tenue par des maîtres qui y font une

leçon à des élèves ignorants ou à celle d'une multitude confuse menée par un sacerdoce de droit divin. Rien n'est plus contraire à l'idée d'une chrétienté formée par la fatalité de la naissance ou constituée par un rite magique. L'Eglise est une société morale, un édifice composé de pierres vivantes. Ou rayez de vos confessions de foi cette notion de la société des fidèles, ou reconnaissez que dans la sphère sociale comme dans les autres, c'est le véritable individualisme chrétien qui a triomphé avec la Réforme.

Il a certes suffisamment affirmé ses droits quand il rompit, il y a trois siècles, avec toutes les institutions du passé et brisé tous les cadres historiques. La Réforme a inauguré la dissidence par excellence, elle a été une grande schismatique, la glorieuse schismatique de la fausse unité, de la catholicité visible ; elle l'a été comme l'Eglise apostolique le fut aux jours de saint Paul vis-à-vis de la synagogue, aux cris indignés des judaïsants, dont la postérité vient encore aujourd'hui protester contre tous les affranchissements de la conscience avec des arguments qui, s'ils eussent été acceptés jadis, eussent empêché la fondation de l'Eglise et notre glorieuse réformation. Par bonheur, ces grands pourfendeurs de l'individualisme ont la mauvaise chance d'appartenir à une Eglise schismatique au premier chef; ils n'étaient pas là pour protester quand le grand Luther se leva seul à Worms pour

briser les chaînes d'une chrétienté asservie et opposer l'indépendance de la conscience individuelle à la catholicité visible. Ils s'y prennent trop tard aujourd'hui; pour qu'ils eussent triomphé, il eût fallu qu'ils eussent imposé silence à ce terrible individualiste le jour où il s'écriait devant tous les représentants de l'unité extérieure : *Ich kann nicht anders*, je ne puis autrement.

Cet individualisme de la Réforme, j'en conviens, n'avait rien de commun avec le radicalisme sectaire qui recherche l'isolement absolu; il n'a pas empêché les Eglises qu'il a enfantées de se donner la constitution la plus sage, surtout au sein du protestantisme français, grâce à l'admirable régime synodal qui a été le premier type des gouvernements représentatifs. Disons-le encore à l'honneur de la Réforme, c'est elle qui a fondé la liberté moderne sur les ruines de la théocratie du moyen âge; les peuples chez lesquels elle a triomphé ont seuls réussi à faire prédominer la conception libérale de l'Etat, qui voit dans le pouvoir central le délégué, le protecteur et le garant de la liberté de chacun. C'est encore de l'individualisme, il faut s'y résigner; c'est lui qui triomphe partout où ne fleurit ni le régime paternel ni la démocratie autoritaire. Il ne s'est implanté dans ce domaine qu'après avoir remporté la victoire dans la sphère supérieure de la vie religieuse et morale, parce que c'est là, pour l'honneur de l'humanité, qu'est le grand ressort de l'activité humaine.

Jusqu'ici j'ai considéré la Réforme dans son inspiration première, dans son idée fondamentale et incontestable. Je n'ai garde d'oublier à quel point elle a été promptement altérée ou diminuée. Hélas! il en est de toutes les grandes pensées comme de ces émanations du gnosticisme : pures et radieuses, quand elles sortent du sein de l'absolu, elles s'épaississent et se dégradent de plus en plus en traversant le milieu opaque de la réalité. Gardons-nous, par je ne sais quelle superstition pour un passé digne de nos respects à tant de titres, de confondre dans un attachement aveugle, le principe de la Réforme avec ses déviations premières. N'oublions pas que c'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler ; sous prétexte de bâtir le tombeau des prophètes, n'y ensevelissons pas leur vivant esprit. Quiconque se fait l'adorateur servile de la Réforme la méconnait dans son essence, puisqu'elle a surtout consisté dans une méthode de saint affranchissement. Elle n'est pas seulement la réforme, elle est la réformation, c'est-à-dire une réforme qui se continue et sait réagir sur elle-même.

Je reconnais sans hésiter que son noble individualisme s'est promptement amoindri, tantôt en consentant à une religion territoriale appuyée par les princes, selon ce funeste adage : *Cujus est regio, hujus est religio*,— tantôt en faisant de dangereuses concessions au matérialisme sacramentaire et au cléricalisme. Ailleurs, elle a poussé à outrance la

doctrine de la souveraineté divine, au point de briser dans la liberté morale le nerf même de l'individualité ; parfois elle a institué un confessionalisme tellement rigide, que l'indépendance légitime de la pensée en a été atteinte. O triste et honteuse inconséquence de l'esprit humain ! ne l'a-t-on pas vue trop souvent recourir au pouvoir civil pour défendre son orthodoxie ! Il y a eu une époque fatale dans son histoire, où l'orthodoxie protestante devint une scolastique pétrifiée, particulièrement en Allemagne. Ce fut le XVIIe siècle. Puis, vint la grande réaction du XVIIIe siècle, l'affaissement de la foi des pères qui eut pour résultat un christianisme amoindri étendu sur le lit de Procuste de la raison naturelle, sans souffle, sans grandeur, ayant renié toutes ses divines folies. C'est que les pleurs du repentir avaient séché dans les yeux du fils prodigue et qu'il s'était acclimaté sur la terre d'exil. Dès que le sentiment tragique du péché s'affaiblit, la soif de la rédemption s'éteint et tout le grand drame du Calvaire perd sa signification. Plus tard, sous l'influence de la réaction qui suivit les convulsions de la Révolution française, la Réforme fut altérée dans un sens contraire. On vit ses fils chercher à terre les fragments brisés de leurs chaînes, se faire un catholicisme bâtard, redevenir les adorateurs de la lettre des symboles et, plagiaires impuissants des superstitions romaines, ressusciter un sacramentalisme effréné, et un ritualisme misérable qui parlait d'autant plus aux sens qu'il

ne savait pas convaincre l'esprit et toucher le cœur.

Toutes ces inconséquences, toutes ces déviations, je les reconnais hautement, et néanmoins le principe de la Réforme était trop puissant pour n'en pas triompher. Par la bonté de Dieu, nous l'avons vu à notre époque reparaître plein de lumière et de flamme. S'il s'est laissé entraver quelque peu, au début de cette rénovation, par une orthodoxie trop timorée et trop étroite, quoique digne de tous nos respects pour sa foi énergique et son zèle ardent, il a bientôt enfanté une théologie à la fois évangélique et large qui a relevé, mieux que par le passé, tout ce qui tient à la vie morale. La conscience a repris, grâce à une pénétration plus intime de l'Evangile, son vrai rôle dans la religion ; l'accord entre l'élément divin et l'élément humain a été mieux compris que par le passé. La piété a retrouvé sa ferveur sans s'enchaîner à un puritanisme méticuleux. Elle a revêtu de nouveau ce grand caractère missionnaire qu'elle avait trop longtemps perdu. L'ange de l'Apocalypse a repris son vol sous tous les cieux en portant dans ses mains l'Evangile éternel jusqu'aux plages les plus lointaines.

C'est surtout dans la sphère sociale que la Réforme a ressaisi ses avantages à partir de la première moitié de notre siècle. N'est-ce pas à elle que notre société moderne a dû de voir s'effacer de plus en plus de la conscience contemporaine la notion des religions d'Etat ? N'est-ce pas elle, aidée sans doute

par la Révolution française, qui a fait de la séparation du temporel et du spirituel l'idéal du libéralisme politique, toutes les fois qu'il est conséquent avec lui-même? N'est-ce pas elle qui a montré au delà de l'Atlantique ce que ce régime avait de fécond et de bienfaisant chez un grand peuple affranchi des préjugés de nos vieux continents? Quand nous voulons la considérer dans son plein développement, n'allons-nous pas la chercher dans ces magnifiques Eglises de l'Amérique, de l'Ecosse et de l'Angleterre? Ces nobles rejetons de l'individualisme chrétien le pratiquent sur la plus large échelle; ils en sont les vivantes apologies qui démontrent, avec éclat, à quel point il est capable de pénétrer une nation et d'exercer son action bénie bien au delà de l'enceinte sacrée grâce au prosélytisme le plus vaste, qui réalise le seul multitudinisme que nous acceptions, le multitudinisme de la piété chrétienne cherchant tout ce qui est perdu, non pour l'abuser, mais pour le sauver. Quand nous assistions cet été au congrès des Eglises presbytériennes réuni à Edimbourg dans le vaste édifice synodal de l'Eglise libre, en voyant cette imposante représentation de plus de vingt-cinq mille Eglises indépendantes fondées sur la profession individuelle de la foi, notre cœur battait de joie et d'espérance, et nous nous disions que décidément il ne suffisait pas de perdre quelques anciens alliés, pour que la grande cause de l'individualisme chrétien fût

déclarée morte et enterrée! Pour lancer de pareilles assertions, il faut vraiment vivre dans un coin où l'on ignore le monde, ou bien ne le regarder que par la petite lucarne de l'esprit de parti. Il y a plus, l'individualisme chrétien étend son influence bien au delà de nos circonscriptions ecclésiastiques; il entre dans l'atmosphère intellectuelle et morale de notre époque.

Je n'en reconnais pas moins de nouveau, au terme de ce discours, qu'en France du moins il y a plutôt recul que progrès à cet égard. J'en chercherai les causes dans un second discours consacré à la crise ecclésiastique qui travaille notre protestantisme. Je ne me l'exagère pas, je crois qu'elle sera passagère, mais je ne m'en dissimule pas non plus la gravité. En attendant, qu'il me soit permis, frères des Eglises libres, de vous féliciter de ce que pour vous cette crise a déjà eu son dénoûment, car vous avez courageusement résolu la question ecclésiastique en lui donnant la seule solution qui soit suffisante. Ne craignez pas que je veuille grandir notre groupe d'Eglises, j'en connais les pauvretés et les misères. Je sais aussi combien nous paraissons peu dignes d'envie à ceux qui s'arrêtent à l'apparence. Tout contribue aujourd'hui à nous empêcher de nous élever à nos propres yeux. Nous n'avons ni la popularité, ni la vogue. Soyons donc modestes pour nous-mêmes, sans abaisser devant personne le principe que nous représentons! Nous gardons le dépôt d'une

glorieuse et sainte vérité. Tout ce qu'on a tenté et dit pour la décrier n'a fait que nous la rendre plus chère. Laissons-la sans crainte diffamer et dénaturer par l'esprit de parti, qui volontiers nous excommunierait de la grande famille réformée en nous jetant comme une insulte ce nom de dissident qui n'a de signification que dans la bouche des partisans attardés de l'unité visible de l'Eglise. Voilà les dissidents par excellence, les dissidents de la vraie Réforme. Nous savons bien, quant à nous, que nous sommes ses fils selon l'esprit et que nous ne faisons qu'appliquer ses principes en les dégageant de ce qui les altérait. Contentons-nous de leur être fidèles en nous gardant de toute étroitesse sectaire. Montrons bien que nous avons renoncé pour jamais à la chimère des Eglises de convertis, je veux dire de convertis patentés et proclamés, comme si nous pouvions jamais pénétrer le secret des cœurs, qui n'appartient qu'à Dieu. Loin de nous tout prosélytisme tracassier ; tournons-nous de plus en plus vers les masses encore ensevelies dans l'obscurité de l'ignorance. Ne cessons pas de témoigner une sympathie sincère à nos frères de l'Eglise officielle, auxquels tant de liens nous unissent en Jésus-Christ. Bâtissons pour eux, sur la hauteur quelque peu solitaire, la ville de refuge qui leur sera peut-être nécessaire demain, car comme j'ai la conviction profonde que nous pouvons tout pour la vérité et rien contre elle, je crois fermement que

la cause que nous représentons finira par triompher.

On m'opposera peut-être notre faiblessse numérique. Certes je ne méprise pas le nombre, car il doit en définitive appartenir à la vérité, mais il n'a rien de décisif. Permettez-moi, au terme de ce discours, de vous rappeler un souvenir qui répond à cette objection méprisante que l'on nous fait si souvent. Il y a maintenant plus de trente ans, les quelques amis du principe de la pleine indépendance de l'Eglise s'étaient donné rendez-vous à Lausanne pour aviser aux moyens de le faire prévaloir. Ils étaient bien une trentaine dans une salle basse. J'entends encore celui que j'appelle plus que jamais mon maître bien-aimé, j'entends Vinet, de sa voix grave et émue, nous dire : « Messieurs, comptez sur l'avenir ; — l'avenir, c'est ce que Dieu veut, et il veut ce que vous souhaitez. — L'avenir est à la vérité ! » Quelques années ne s'étaient pas écoulées que la belle Église libre du canton de Vaud était fondée. Quelques années plus tard, quelques-uns des principaux adversaires de Vinet dans le canton de Neuchâtel fondaient à leur tour une Eglise pleine de foi, de zèle, de générosité. En même temps que le mouvement d'affranchissement se prononçait sur notre vieux continent, il se développait dans des proportions magnifiques en Irlande, en Ecosse et en Angleterre. L'avenir est à la vérité ! Que ce soit, mes frères, notre consolation et notre invincible espérance. En attendant,

portons vaillamment le drapeau de cet individualisme véritable, qui n'est qu'un autre nom du spiritualisme chrétien. Nous sommes une avant-garde jetée dans un défilé. Sachons conserver la position, et nous aurons contribué peut-être à sauver l'armée elle-même. Il vaut la peine d'être parfois dédaigné ou méconnu pour une mission à la fois si humble et si grande.

DEUXIÈME DISCOURS.

L'INDIVIDUALISME CHRÉTIEN ET LA CRISE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

EPH. V, 16.

J'ai établi dans un premier discours que l'individualisme véritable, identique, selon moi, au spiritualisme chrétien, n'est que le développement normal du principe de la Réforme. Je voudrais prouver, dans ce second discours, qu'il réserve pour l'avenir la seule solution raisonnable et suffisante de la crise obscure où se débat le protestantisme français. Je porterai, dans ce sujet délicat et grave, la plus entière franchise, mais aussi le plus sincère respect de la conscience de mes frères, arrêtant sur mes lèvres tout mot injuste. Je me renferme strictement dans la sphère des idées qui seule nous appartient sans juger les intentions ou les résolutions. Voilà pourquoi je désire me placer avec mes auditeurs sous

l'autorité morale d'une parole divine, pour chasser du milieu de nous tout ce qui ressemblerait à l'esprit de parti. La recommandation que saint Paul adressait aux chrétiens d'Ephèse de *racheter le temps parce que les jours étaient mauvais*, est bien propre à nous élever au-dessus de ses étroitesses et de ses passions, en nous rappelant combien les temps que nous traversons sont sérieux et redoutables. Oui, je n'hésite pas à le dire, des jours mauvais se sont levés sur notre protestantisme. Au temps de saint Paul, c'étaient des jours de tempête et de péril ; cela valait mieux que ce jour terne et pâle qui nous enveloppe et n'éclaire hélas! que nos tiédeurs, nos défaillances et la triste anarchie des esprits.

Commençons par bien nous rendre compte du vrai caractère de la crise qui trouble et paralyse à la fois la Réforme française. Sa gravité est d'autant plus redoutable, que la situation générale du monde religieux est elle-même plus inquiétante. Plus la mission qui incombe au protestantisme est grande et importante dans ces temps d'obscurité, de lutte et de douleur, plus les misères intérieures qui le rendent incapable de la remplir sont à déplorer. Cette situation générale ne nous retiendra pas longtemps. Je me bornerai à la caractériser en quelques traits précis.

L'état du monde religieux est aujourd'hui bien plus fâcheux qu'au commencement du XVI[e] siècle,

non pas au point de vue de la lutte extérieure qui ne peut plus avoir les fureurs sanglantes du moyen âge expirant, mais au point de vue de la lutte intérieure. Le catholicisme, il y a trois siècles, était au lendemain des conciles de Constance et de Bâle, où la papauté avait rencontré les énergiques résistances qui l'avaient contrainte à rabattre, momentanément du moins, de ses prétentions hautaines et d'attendre des jours plus favorables pour faire triompher son omnipotence. Un concile était encore, à cette époque, une assemblée sérieuse avec laquelle il fallait compter et qui sauvegardait, sinon les droits du peuple de Dieu tout entier, au moins ceux de l'épiscopat et l'indépendance des souverainetés laïques. Aujourd'hui, nous sommes au lendemain du concile de 1870, et cela dit tout. Cela dit l'universelle prostration de l'Eglise devant ce que Montalembert mourant appelait l'idole du Vatican. Cela dit, dans la sphère intellectuelle, la passivité la plus absolue devant l'oracle romain, l'abandon de toute recherche personnelle ; la pensée arrêtée dès son premier essor devant l'autorité ecclésiastique qui est devenue son seul objet en même temps que sa limite et son frein, de telle sorte que la théologie et la philosophie permises se bornent à répéter et à classer les définitions arrêtées par les congrégations papales. Cela dit, dans la sphère de la piété, l'idolâtrie la plus grossière et la plus frénétique, l'âme dont on a coupé les ailes se

rejetant sur les faux miracles et les légendes ridicules, toujours en quête d'un merveilleux aussi fantastique qu'apocryphe poursuivi au travers de ces pèlerinages qui rappellent les derniers excès de la superstition païenne; une dévotion puérile et malfaisante partagée entre le *sacré cœur* et la vierge mère; partout enfin, la créature mise à la place du Créateur; si bien qu'on croit entendre encore, comme devant les autels des faux dieux, cette clameur furibonde : *Grande est la Diane d'Éphèse.* Cela dit, dans la sphère sociale, le défi le plus insolent jeté à la société moderne, à ses aspirations, à ses conquêtes, le droit divin du despotisme religieux et civil proclamé sans détour, enfin l'asservissement éhonté de la conscience. Le *Syllabus* n'est-il pas arboré comme le drapeau noir de la croisade ultramontaine contre toutes les libertés? Cette croisade, ne l'avons-nous pas vue ces derniers temps, semblable à la Ligue du XVI[e] siècle, engager ouvertement la guerre contre nos institutions, pousser le pouvoir civil aux dernières violences pour les renverser, et, par la bouche de ses évêques, lui conseiller sans rougir de criminels attentats, parce que Rome avait parlé et qu'il fallait lui obéir, dût-on provoquer les crises les plus dangereuses au dedans et au dehors? Voilà les folies dont nous avons été les témoins attristés et indignés! Voilà ce que supporte, ce qu'encourage parfois ce catholicisme plus éclairé qui s'appelait naguère le catholicisme libéral, et qui avait essayé

de réconcilier la religion avec les aspirations et les institutions de notre temps. A l'heure actuelle, il est lui-même prosterné devant l'idole romaine, démentant tout son passé sous prétexte de soumission. Un instant nous avons espéré qu'une tendance plus libre, plus courageuse, se dégagerait des liens du passé pour résister aux usurpations romaines. Par malheur le vieux catholicisme en Suisse et en Allemagne, sauf quelques honorables exceptions, s'est fait le docile serviteur du pouvoir civil et a porté son encens devant une autre idole, je veux dire l'Etat, qu'il a même encouragé dans ses atteintes à la liberté religieuse. Je n'entends retentir qu'une seule voix qui proteste avec dignité contre les deux tyrannies, elle s'élève généreuse, attristée, toujours éloquente dans le désert de l'abandon. Elle y trouve des accents plus puissants que dans la chaire de Notre-Dame, qui remuent dans bien des âmes des sentiments profonds, ardents, et des aspirations fécondes. Semblable aux réformateurs avant la Réforme, le prêtre solitaire prépare un avenir qu'il ne verra pas peut-être de ses yeux. Qu'il s'estime heureux d'en avoir hâté l'avénement. Les larmes des semailles difficiles sont plus précieuses aux regards de Dieu que les chants de triomphe de la moisson. Il n'en est pas moins vrai que le catholicisme a vu se lever sur lui l'un des plus sombres jours de son histoire; il n'éclaire que le cimetière de l'unité morte, car l'omnipo-

tence religieuse ne règne que sur des âmes sans liberté et sans vie.

Vous savez comment la libre-pensée a répondu à ces saturnales ultramontaines. Elle leur a opposé trop souvent ses propres saturnales. Ah ! je comprends que quand elle prend le catholicisme ultramontain au mot et qu'elle l'accepte comme le représentant authentique du christianisme, je comprends qu'elle confonde l'Évangile et le *Syllabus* dans la même réprobation et qu'elle s'écrie : « Si c'est là la religion du Christ, je n'en veux pas, je la répudie au nom de tout ce qu'il y a en moi de généreux et d'élevé. » Je ne reproche qu'une chose à la libre-pensée, quand elle rejette nos croyances pour ce motif, c'est de n'être pas suffisamment fidèle à son nom et à son programme, c'est de n'être pas assez libre pour s'élever au-dessus de l'apparence et des affirmations courantes pour distinguer entre le principe chrétien et sa misérable défiguration. Elle ne s'est pas contentée, en effet, de repousser toutes les misérables superfétations de la superstition ; elle a, dans sa direction principale, soulevé un violent conflit avec le spiritualisme chrétien. Tantôt, pour conjurer à jamais les maux qu'elle croyait inhérents à la foi religieuse, elle a prétendu confiner l'intelligence humaine dans le cercle étroit des faits relatifs et contingents, lui interdisant la recherche des causes et des premiers principes, et sous prétexte d'échapper aux chimères

et de se contenter du positif, elle a méconnu la plus haute des réalités, je veux dire cette soif ardente de la vérité divine qu'on peut tromper, mais non éteindre. Tantôt, par un faux amour de l'unité, la science contemporaine a prétendu chasser l'esprit conscient de l'univers, et faire sortir, par une évolution fatale, d'une petite cellule de matière le monde avec ses harmonies, ses lois morales, plus fixes que celles qui règlent le cours des astres ; l'histoire n'a plus été désormais que la lutte universelle, le choc des forces contraires en dehors de toute notion de justice et de droit. Tantôt la libre-pensée en est venue à confondre son suicide avec son triomphe et a cru marquer le dernier terme de ses progrès dans un scepticisme absolu, effréné, rejetant toutes les bases de la certitude, faisant du moi humain, comme de la personnalité divine, un insaisissable fantôme, l'ombre des représentations mobiles de nos sensations. Sous l'influence de ces idées de plus en plus répandues et qui se mélangent constamment malgré leurs contradictions, s'est formée, surtout dans nos grands centres de population, une atmosphère intellectuelle qui enveloppe non-seulement nos classes lettrées, mais encore nos populations ouvrières, et très-particulièrement notre jeunesse. Là est le suprême péril de notre situation actuelle. On n'ose penser à ce que serait une démocratie sans Dieu, sur laquelle se lèverait le jour glacial de l'incrédulité totale. Ce serait le plus mauvais des

jours de l'histoire, car sous son implacable clarté, la bonté et la justice ne pourraient pas plus subsister que les plantes de nos climats tempérés sous les glaces du pôle. Tout se réduirait au déchaînement de la force que rien n'apaiserait ni ne réglerait. Toutes les faiblesses sacrées seraient foulées aux pieds d'une démagogie furieuse, dont la tyrannie multiple et irresponsable serait cent fois pire que le plus monstrueux des césarismes. Nous n'en sommes pas à ces extrémités. Il semblait même, il y a peu de temps, que l'on pouvait discerner les premiers signes d'une réaction favorable contre l'athéisme triomphant de ces dernières années. Il était permis d'avoir confiance dans cette logique instinctive de l'esprit humain qui le pousse à réfuter ses propres erreurs, car les faux systèmes qu'il élabore finissent par se détruire eux-mêmes en se succédant. Les belles et savantes répliques de la science spiritualiste se multipliaient tous les jours. Il est impossible de nier que ce mouvement de réaction salutaire a été plus ou moins arrêté par le spectacle honteux et presque criminel que viennent de nous donner les représentants les plus attitrés de la religion au milieu de nous. Ne semblent-ils pas avoir à tâche de n'user des mots sacrés que pour les déshonorer, si bien que l'ordre moral est devenu parmi nous le synonyme de la violence et de l'hypocrisie?

J'en viens au protestantisme.

Lui aussi a vu luire des jours mauvais. Je ne m'at-

tarde pas à son histoire extérieure, bien qu'on puisse y trouver à notre époque bien des tristes pages. Si nous remontions de quelques années en arrière, n'aurions-nous pas la douleur de constater chez les peuples qui ont été le plus directement placés sous son influence des dérogations flagrantes à la loi morale? Ne voit-on pas encore des navires quitter les rivages de la libre Angleterre portant à la fois les missionnaires qui partent pour évangéliser l'extrême Orient, et les trafiquants qui s'y rendent pour débiter un poison mortel sous la protection du pavillon et des canons de la mère patrie? La grande république américaine n'a-t-elle pas été trop longtemps déshonorée par l'esclavage non-seulement pratiqué mais encore excusé et légitimé par une exégèse abominable des textes sacrés qui, en invoquant la sainte Ecriture contre l'opprimé, noyait l'agneau dans le lait de sa mère, selon l'éloquente expression de Mme Beecher Stowe? Cette tache hideuse a été lavée par des flots de sang, et quelles que soient les ruines et les souffrances qu'ait coûtées la guerre de l'abolition, elle n'a pas payé trop cher la disparition d'un tel crime contre Dieu et les hommes. Nous ne nions point que la grande République n'ait encore bien des misères, tout en nous gardant de ce pessimisme dont font profession à son sujet tous les ennemis de la liberté. La question politique, si souvent envenimée et rabaissée chez elle par des hommes sans foi et sans

conscience, s'est compliquée de la question sociale qui y a fait son apparition au travers d'un terrible conflit. La tâche des Eglises est plus grande que jamais pour contre-balancer les influences funestes que l'émigration européenne ne contribue pas à affaiblir. Evidemment, la lutte morale et religieuse va s'engager avec une énergie nouvelle, dans cette société si largement ouverte au mal comme au bien.

Pour nous rapprocher de l'Europe, n'avons-nous pas vu, bien près de nous et à nos dépens, se déchaîner l'esprit de conquête avec toutes ses convoitises et toutes ses violences, traiter les populations comme des troupeaux de moutons qu'on fait changer de parc, et couvrir du nom du Dieu de l'Evangile les exploits de la force heureuse? N'avons-nous pas vu, chose plus triste encore! les représentants et les pasteurs d'Eglises issues de la Réforme présenter l'apologie de cette politique de spoliation et surexciter les haines nationales au lieu de les apaiser? Enfin, n'y a-t-il pas aujourd'hui des gouvernements protestants qui ne reculent pas devant l'emploi de la force dans la lutte religieuse? Sur ce point, la démocratie se montre aussi peu respectueuse des droits de la conscience que la vieille monarchie prussienne. Au delà du Jura comme au delà du Rhin, on assiste à cette anomalie d'un protestantisme persécuteur et d'un ultramontanisme persécuté. Etrange renversement du rôle naturel des deux religions! Politique insensée qui se retourne contre son propre

but, car elle a trouvé le seul moyen de relever moralement les éternels contempteurs de la conscience humaine en les contraignant à l'une de ces nobles résistances qu'ils ont plus souvent imposées qu'opposées à leurs adversaires.

Si nous en venons au protestantisme considéré comme doctrine et comme Eglise, nous n'aurons pas lieu de nous réjouir beaucoup. L'illustre Néander remarquait avec raison que le christianisme a toujours rencontré dans l'histoire, sous des noms divers, les deux grands adversaires qui luttèrent contre lui à ses origines et qui s'appelaient le pharisaïsme et le paganisme. Après les avoir vaincus en dehors de lui, il les a retrouvés dans son propre sein. A l'époque de la Réforme, le pharisaïsme, qui est toujours la religion de la fausse autorité, s'appelait la hiérarchie romaine, et le paganisme se retrouvait dans la tendance purement humaniste de la Renaissance. Aujourd'hui ces deux adversaires immortels ont reparu dans la société religieuse issue du grand mouvement du XVIe siècle, et ils sont mieux armés, pour essayer de la détruire qu'ils ne l'avaient encore été.

Voyez ce qu'est devenue depuis trente ans l'école de la fausse autorité, celle qu'on peut appeler notre catholicisme intérieur ? Méconnaissant les droits du peuple de Dieu, acquis au prix du sang de la rédemption et garantis par la grande doctrine de la justification par la foi, vous l'avez vue en

Allemagne renier Luther sous prétexte de le glorifier, en s'attachant en esclave à la lettre de son enseignement, par un confessionalisme intolérant qui fait des symboles du XVIe siècle une barrière éternelle pour la pensée religieuse. Il ne suffit pas de ramasser le manteau d'un Élie pour continuer son œuvre, car on peut en faire un linceul pour envelopper une tradition morte. Ce qui est grand chez Luther, ce n'est pas telle ou telle doctrine spéciale où l'on retrouve les signes de l'infirmité humaine, c'est le souffle réformateur qui l'anime. Il n'a pas mérité d'être traité comme une momie, quelles que soient les bandelettes sacrées dont on l'enveloppe. Ce confessionalisme idolâtre est en général accompagné d'une notion du sacrement qui tend à ressusciter l'*opus operatum* et sa magie, et qui, sous prétexte de réalisme, incline à un demi-matérialisme. Ici encore, je n'ai en vue que ce vieux luthéranisme intolérant qui n'hésite pas à excommunier tout ce qui n'est pas lui. Vous retrouverez ce catholicisme déguisé en Angleterre, dans le parti extrême de la haute Église ; là, il n'est plus à l'état latent ; il a la pleine franchise de ses opinions, car il ne parle plus que de succession apostolique, de régénération baptismale, d'hostie consacrée et de sacerdoce. Entrez à Londres, dans l'une de ses chapelles aristocratiques : en voyant l'autel se dresser pour le sacrifice, en respirant les flots de l'encens, en entendant les litanies amollis-

santes et en assistant aux génuflexions des officiants, vous vous croiriez à Rome, non loin de la Sixtine. Si vous cherchez la cause d'une si misérable transformation du protestantisme, vous reconnaîtrez qu'elle tient à ce que la doctrine de la justification par la foi s'est plus ou moins éclipsée et c'est ainsi que le crucifix tend à remplacer la croix sanglante de la rédemption dans le culte des ritualistes.

Je sais bien que nous n'avons à déplorer aucun de ces excès en France, et cependant n'a-t-il pas plus ou moins soufflé sur nous, ce vent desséchant qui détend la fibre morale, et apporte avec lui une étrange lassitude de cœur et d'esprit qui fait renoncer aux luttes viriles de l'individualisme? Il nous arrive très-amorti, j'en conviens, mais je l'ai senti passer sur nos Eglises. N'avons-nous pas entendu des fils de la Réforme française invoquer l'autorité souveraine des grands conciles auxquels ils assimilaient nos anciennes confessions de foi, et prétendre soustraire au sens individuel l'interprétation de la sainte Ecriture, plaçant ainsi un pouvoir étranger entre la conscience et Dieu? Ne nous vante-t-on pas parfois l'unité visible de l'Eglise d'une manière dangereuse? N'y a-t-il pas en formation, parmi nous, une théorie du sacrement et en particulier du baptême, qui est très-certainement contraire à l'esprit de la Réforme sinon à sa lettre? Enfin, n'a-t-on pas largement ouvert la brèche par

laquelle le cléricalisme pourrait nous envahir ?

Avant d'en venir à la tendance directement opposée à ce christianisme, plus ou moins autoritaire, je ne puis passer sous silence le radicalisme ecclésiastique, qui se plaît aux divisions à l'infini, pour le seul plaisir de les multiplier, et rejette tout élément d'ordre et d'autorité dans la société religieuse, sous prétexte que l'Eglise n'a pas survécu comme institution au temple de Jérusalem et que son histoire n'est plus dès lors qu'une longue et incurable apostasie. Rien n'est plus opposé au véritable esprit de la Réforme, qui a voulu organiser une société capable de vivre et de se gouverner, que cette tendance sectaire; trop souvent elle compense ce qu'elle a d'anarchique par un véritable bigotisme doctrinal, car elle sait être à la fois étroite et fantastique.

L'anarchie la plus dangereuse sera toujours celle qui porte sur le fond même de la doctrine chrétienne. Vous savez à quel point elle s'est développée dans le protestantisme contemporain. C'est bien là notre paganisme intérieur. En employant cette expression un peu forte, je n'entends point désigner l'ancien rationalisme qui a exercé une si grande influence dans la première moitié de ce siècle. Sans doute, à mon sens, il portait une grave atteinte au christianisme, en le réduisant à un supranaturalisme impuissant qui n'avait plongé ni dans les abîmes de la déchéance, ni dans ceux de l'insondable amour du Dieu de l'Evangile. C'était

la religion, non de la rédemption mais de l'amélioration et du progrès; elle écartait la divine folie de la croix, parce qu'elle avait commencé par méconnaître la perdition et ses épouvantes. Je crois donc que nos devanciers ont eu raison de combattre cette tendance, mais nous n'en commettrions pas moins une coupable injustice en la confondant avec l'absolue licence de la pensée qui s'est donné carrière, surtout depuis quelques années, jusque dans la chaire chrétienne. N'empruntant que par accommodation le texte de ses enseignements à un Evangile mis en lambeau par une critique à outrance, elle a jeté par-dessus bord, comme un Jonas incommode, tout le christianisme surnaturel et n'a même parfois gardé du théisme qu'une notion si vague qu'il n'aurait pas fallu beaucoup la presser pour la réduire à un panthéisme spéculatif. C'est surtout dans les pays de langue allemande que ce radicalisme religieux s'est développé dans toute sa hardiesse, bien qu'il ait eu aussi en France quelques représentants auxquels on ne pourrait pas reprocher de manquer de franchise.

On nous objectera peut-être que des négations si hardies nous font sortir du protestantisme et qu'avec elles nous abordons les régions de la philosophie pure, qui ne saurait se réclamer à aucun titre de la religion. C'est malheureusement une erreur. Si dans un sens la tendance radicale est en dehors du protestantisme authentique, dans un autre elle veut, elle

prétend y demeurer et n'accepte pas qu'on lui en conteste le droit. Il n'y a pas seulement dans cette prétention le désir de conserver une position acquise pour s'y défendre ; non, elle est inspirée par un attachement sincère pour la Réforme. On a beau ruiner par la base ses principes les plus essentiels, il suffit souvent que l'on soit né dans ses cadres historiques pour les considérer comme une patrie religieuse d'où l'on ne consent pas à être exilé, parce qu'on l'aime.

C'est ainsi que s'est produit et constitué, en quelque sorte, ce désordre épouvantable d'une Eglise renfermant les contradictions les plus absolues sur les points fondamentaux de la doctrine chrétienne. Il ne faut pas se faire illusion, ce désordre est incurable tant que subsiste à un degré quelconque le régime des religions d'État. De quel droit l'État, qui est une puissance neutre et laïque, irait-il appliquer une discipline dogmatique et juger entre la bonne et la mauvaise doctrine ? Il ne sert de rien de prétendre qu'il a contracté à une certaine époque avec une Eglise qui avait un symbole déterminé. Si une fraction de ses anciens fidèles a abandonné ce symbole, elle n'en a pas moins droit à la protection et au salaire de l'Etat. L'égalité devant l'impôt implique l'égalité devant son répartiteur. D'ailleurs, les procès de doctrine ne sont pas si simples qu'on se l'imagine parfois ; ils mettent rarement en présence l'affirmation et la négation absolue, bien des intermédiaires peuvent exister entre l'une et l'autre. Supposons que

l'État ait un jour prononcé avec plus ou moins d'équité entre deux tendances opposées. Qu'est-ce qui lui garantit que le même travail de désagrégation qui avait rompu le faisceau primitif ne va pas recommencer dans la fraction de l'Église à laquelle il a donné raison ? S'il y a séparation entre les anciens et les nouveaux croyants, comment arbitrer ce qui leur revient dans cette fluctuation rapide, incessante des esprits à une époque de doute et de critique ? « Comment l'Etat, dirons-nous avec Lamartine, en viendrait-il à ce point d'audace et de déraison, d'oser dire, au nom de quelques citoyens sans titre divin, rassemblés dans une chambre : « Je vais faire leur juste part à la religion et à la raison humaine, à Dieu, à la conscience, en sorte que personne ne puisse se plaindre. Cela s'écrira en chiffres ronds dans mon budget, cela se divisera en francs et en centimes, et tout le monde sera content. Oseriez-vous dire devant Dieu que vous ne vous trompez pas et que votre chiffre marque juste la statistique des consciences[1] ? » Il faut s'y résigner, l'union avec l'Etat rend son arbitrage entre des tendances opposées impossible ou inique, surtout quand elles peuvent faire valoir des droits acquis et consacrés par l'histoire. Et pourtant l'anomalie de leur coexistence dans le même cadre n'est pas moins choquante.

1. Lamartine. *L'État*, *l'Eglise et l'enseignement*. Discours, vol. II, p. 144-148.

River par une même chaîne budgétaire je ne dis pas deux doctrines, mais deux religions opposées, c'est vraiment le supplice de Mézence. La partie vivante est liée au cadavre, elle se glace à son contact, elle périt de sa mort, sans qu'il lui soit possible de se détacher de ce qui la tue.

Il y a des pays où l'on a fait de cet affreux désordre la base même de la constitution ecclésiastique. Dans plusieurs cantons de la Suisse, l'Eglise a été entièrement confondue avec la nation, tout ce qui pouvait rappeler sa nature propre a disparu, elle n'a plus ni symbole, ni autorité disciplinaire, ni ministère proprement dit, toute cérémonie de consécration étant supprimée. L'électeur politique né protestant est, par là même, électeur dans l'Eglise, les deux urnes se confondent; le temple continue la place publique, et rien n'empêcherait plus tard le ruisseau de la rue d'y passer. Il saute aux yeux que cette application pure et simple de la démocratie politique à la société religieuse est la destruction de celle-ci. L'Eglise ainsi constituée a vécu; elle peut réunir ses auditeurs sous des voûtes vénérées, affubler ses officiants d'une robe et d'un rabat, dresser même la table eucharistique, elle n'est plus qu'une halle pour toutes les idées, et si Pascal a déclaré qu'il y a une religion qui se moque de la religion, nous disons qu'il y a des Eglises qui se moquent de l'Eglise, —je veux dire de celle que Jésus-Christ a fondée. Il ne s'agit pas ici de se livrer à des considérations sen-

timentales, d'évoquer les souvenirs du passé et la mémoire des pères, car, en se résignant à une pareille Babel, on a répudié toutes les traditions de la Réforme.

Nous sommes très-loin d'assimiler à une organisation ecclésiastique aussi monstrueuse l'Eglise réformée officielle de notre patrie. Sa fraction évangélique qui, depuis un demi-siècle, a réalisé des progrès marqués, à notre vive satisfaction, — car nous n'avons garde de mettre les questions de forme au-dessus des questions de fond, — a fait, à son dernier synode, un effort sérieux, énergique pour se réorganiser sur la base de la profession de la foi. Elle a décidé pour l'avenir que nul ne monterait dans ses chaires sans y avoir adhéré, et elle a élaboré une loi électorale qu'on peut trouver insuffisante en ce qui concerne les conditions religieuses, mais qui n'en consacre pas moins le grand principe que le peuple chrétien, pour avoir le droit de se gouverner lui-même, ne saurait être confondu avec une multitude confuse libérée de tout engagement sérieux. Personne, au synode de 1872, n'a songé à faire de l'électorat une sorte de classe privilégiée distincte de l'Eglise elle-même. On n'a qu'à relire les mémorables débats de ce synode pour reconnaître que ce qui y a prédominé avec éclat, c'est la théorie qui fait de l'Eglise, dans sa manifestation locale et historique, une société de croyants ou de professants que nous ne pouvons jamais assimiler à l'Eglise en soi, à cette Eglise idéale et immortelle

fondée par Jésus-Christ, que nous appelons invisible parce que Dieu seul la discerne dans nos cadres imparfaits[1]. Nous sommes dans un accord profond avec cette théorie ecclésiastique à laquelle ne manque que sa conclusion pratique. Et pourtant, nul ne peut dire que l'ordre véritable ait été rétabli dans l'Eglise officielle, et que le fait d'avoir obtenu la légalisation de sa profession de foi lui ait donné force de loi. Il est incontestable que le recrutement du pastorat n'est soumis, en droit, à aucun engagement doctrinal, et qu'en conséquence la diversité de l'enseignement peut se perpétuer dans la chaire chrétienne. On ne saurait confondre une tentative de réorganisation avec une réorganisation effective. Les décisions du synode sont restées à l'état de lettre morte pour une raison bien simple : c'est que l'Eglise réformée officielle ne s'appartient pas pleinement à elle-même, c'est qu'elle doit porter ses différends devant l'Etat, et que le pouvoir civil se trouve en face de deux fractions qui ont longtemps cohabité dans le même cadre officiel et dont il ne saurait sacrifier aucune sans manquer à sa mission et à son caractère laïque.

Entre le synode et la sanction ou la réalisation de ses résolutions, il y a non pas le concordat, comme on le dit faussement, — car ce fameux traité ne s'applique qu'aux relations de l'État avec Rome, —

1. Voir la note C à la fin du volume.

mais le régime de germinal an X. Je sais que l'on a prétendu récemment qu'il était compatible avec l'autonomie de l'Eglise[1]. Essayez donc, dirons-nous à ceux qui tiennent ce langage, essayez donc de vous constituer demain sur la base doctrinale posée par votre synode et d'appliquer la discipline qui en est la seule sanction sérieuse. Il ne faut pas nous dire que les chrétiens indépendants de l'Etat sont logés à la même enseigne de dépendance parce qu'ils ont besoin de demander l'autorisation pour célébrer leur culte ou tenir leur synode. S'il arrivait, en effet, qu'on leur refusât cette autorisation, ils s'en passeraient et ils délibéreraient à huis clos, et leurs résolutions n'en seraient pas moins appliquées sans délai, tandis que le synode officiel est tenu de faire approuver les siennes par le pouvoir civil, s'il ne veut pas qu'elles soient sans action pour conjurer les désordres qu'il déplore. Rien ne nous fera jamais croire que le régime de germinal an X soit compatible avec l'indépendance de l'Eglise. Son auteur ne fut-il pas l'un des plus grands adversaires de la libre conscience ? A chaque article on retrouve la griffe du lion, l'empreinte du despotisme impérial ; ce qui faisait dire à Samuel Vincent que cette législation blessait la liberté religieuse sur tous les points. Adolphe Monod ajoutait qu'au synode offi-

1. Voir la lettre de M. Bersier sur *la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, dans son discours sur *l'Eglise*, déjà cité.

cieux de 1848 il ne s'était trouvé personne pour la défendre. Non-seulement elle ne donnera jamais à l'Eglise la liberté suffisante, mais encore elle ne lui permettra pas d'exclure de son sein la minorité réfractaire aux décisions synodales qui a vécu dans la même organisation pendant de longues années. Il ne se trouvera pas de gouvernement pour la jeter à la rue, en quelque sorte, en la mettant hors des anciens cadres. Qu'on prenne garde que le sentiment de l'équité ne soit plus délicat dans les conseils de l'Etat que dans les conciliabules des autoritaires de l'Eglise. Nous nous rappellerons toujours le langage attristé et presque indigné que tenait, sur ce sujet, dans les derniers temps de sa vie, le grand citoyen que pleure la France, celui-là même qui avait donné le synode à l'Eglise. Il se préoccupait beaucoup de ses conséquences, et il ne comprenait pas l'usage qu'on en voulait faire pour éliminer, sans autre forme de procès, des cadres historiques et officiels la minorité opposante. Il faut donc écarter à tout prix la solution commode qui consiste à effacer tout un long passé et à déclarer que la fraction du protestantisme qui n'est pas disposée à accepter les résolutions du synode s'est placée par là même en dehors du protestantisme, qu'elle n'a plus aucun droit à faire valoir auprès de l'Etat et qu'elle n'a d'autre ressource que de demander une autorisation nouvelle, comme la première association venue. C'est en vain qu'on cherche à diminuer la portée

d'une semblable prétention en ouvrant la porte de l'Eglise réorganisée à l'ancien rationalisme supranaturaliste ; ce qui aboutirait à une application très-nouvelle et fort grave de l'ancien adage : *In necessariis unitas*, puisque de ces choses nécessaires à la foi on retrancherait ce détail sans importance, je veux dire la divinité de Jésus-Christ et la rédemption au sens réel. Où ne conduit pas la politique ecclésiastique, même animée des plus excellentes intentions[1] ? Il faut qu'on en prenne son parti, le protestantisme qui n'accepte pas les décisions du synode ne pourrait pas être rejeté par l'Etat sans une révoltante injustice. En notre âme et conscience, nous sommes convaincus que la politique à outrance a été plus fatale qu'on ne peut le dire à la cause évangélique. Nous n'étions pas seuls à le penser il y a quelques années, et nous nous souvenons des sollicitations qui nous étaient adressées, de la part d'éminents pasteurs évangéliques de soutenir avec eux les procédés de douceur et d'équité. Qu'ils nous permettent de les supplier à notre tour de rompre le silence auquel ils se sont condamnés depuis quelque temps et de faire entendre encore une fois leur protestation généreuse.

Après la politique ecclésiastique intransigeante, nous avons eu celle de la transaction, qui a exercé un moment un ascendant marqué, et qui a trouvé sa

1. Voir la note D à la fin du volume.

formule précise et son éloquente apologie aux conférences évangéliques tenues à Rouen en novembre 1876. Encore ici, je ne m'exprimerai qu'avec le plus parfait respect des intentions. Certes, je comprends la lassitude d'une lutte jusqu'ici sans issue et le désir d'y mettre un terme sans léser aucun droit. Et cependant j'ai l'intime conviction que la transaction proposée ne peut sauver l'Eglise. Elle consiste à accepter le régime synodal, pourvu qu'il ne réclame de l'Etat aucune sanction. La profession de foi serait maintenue comme l'étendard de l'Eglise, mais à la condition de n'être point soumise à l'adhésion formelle des nouveaux pasteurs. En cas de désordre grave, le synode userait de son influence morale. Ce serait très-bien si cette influence lui permettait d'écarter l'enseignement décidément contraire à l'Evangile, comme dans les Eglises séparées de l'Etat. Celles-ci n'ont pas la force matérielle à leur service, mais leurs résolutions n'en sont pas moins exécutées ; leur discipline se maintient précisément parce qu'elles ne retiennent leurs adhérents que par le lien de la foi volontaire. Dire que dans une Eglise unie à l'Etat on se contente de la force morale, c'est dire que nul remède efficace ne pourra être apporté au désordre. Que si l'on nous répond que l'on veut ainsi maintenir la vaste organisation de la Réforme française et ne pas rompre avec ses traditions, je demanderai si ces traditions ne se rattachent pas bien plutôt à un principe qu'à un cadre extérieur.

S'imagine-t-on que nos pères eussent reconnu leur Eglise dans une société religieuse où l'anarchie doctrinale serait possible ? Que si l'on nous répond que les choses n'iront pas à cet extrême, puisqu'il faudra respecter la foi générale de l'Eglise, je demanderai ce que c'est que cette foi générale qui n'est pas la foi des individus ? C'est un pavillon propre à couvrir toutes les marchandises, et surtout celles de contrebande. S'il suffit de ne pas heurter d'une façon scandaleuse la déclaration de foi, il sera facile de se mettre en règle tout en ébranlant les bases des croyances évangéliques. J'aime mieux, quant à moi, l'assaut que la sape, parce qu'au moins je suis averti. On en viendrait bientôt à établir le règne universel de l'équivoque, qui nous envelopperait de ses brumes malsaines. On ne saurait plus ce que parler veut dire. Ne voit-on pas, en outre, que le respect ainsi compris cache beaucoup de dédain ? Le christianisme ainsi ménagé pourrait s'écrier comme le héros de Corneille :

O vieillesse ennemie !

Les luttes de la pensée ne doivent pas se poursuivre dans l'obscurité ou le demi-jour. Nous ne demandons, comme Ajax, que de combattre en pleine lumière, à la condition sans doute que l'assiégeant ne soit pas à la fois sur la brèche et dans la place. Pour tous ces motifs, nous ne pouvons admettre comme un remède suffisant aux maux de

l'Eglise les projets de conciliation qui contre l'intention respectable et généreuse de leurs auteurs disent : *Paix, paix, là où il n'y a pas de paix !*

De solution suffisante et décisive à la crise du protestantisme français, je n'en connais qu'une seule, celle-là même que le synode de 1872 indiquait sans détour dans le vœu si noble qu'il a formulé en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat « comme garantie de l'autonomie de l'Eglise et comme le seul moyen suffisant de conserver l'unité de la foi en évitant la confusion entre la société civile et la société religieuse. « Ah ! quel grand jour dans l'histoire de notre Réforme si l'Eglise protestante officielle, lasse de tant de retards et de tant de luttes ingrates, s'écriait : « Assez longtemps j'ai attendu le bon plaisir du pouvoir civil pour remplir ma sainte mission. Tout me conseille, dans ces jours de lutte, de racheter le temps précieux que j'ai consumé en démarches stériles. Je puis bien me résigner à être traînée dans le prétoire pour y confesser ma foi et attester l'immortelle royauté de la vérité, mais je ne suis pas faite pour être retenue dans les chancelleries jusqu'à ce qu'il plaise à l'autorité civile d'étendre ou de resserrer ma chaîne. Je me lèverai et je m'en irai vers mon Dieu et vers mon roi, et je lui dirai : Je ne veux dépendre que de toi seul. Je ne tolérerai plus désormais que la pierre de l'angle sur laquelle doit reposer tout l'édifice spirituel soit repoussée par ceux qui veu-

lent bâtir avec moi. Comme je ne veux plus être qu'une libre association disant à tous : *Qui m'aime me suive*, — ou plutôt : Qui l'aime, lui, le grand pasteur des brebis, se range avec moi sous sa houlette, — je ne ferai tort à personne. On ne pourra plus invoquer contre moi des principes d'équité que j'aurais méconnus. Je ne puis payer assez cher la rançon de mon indépendance et de ma fidélité. Bien loin d'abandonner les brebis dispersées d'Israël qui m'avaient été confiées, j'éprouverai pour elles les tendres compassions de mon Christ et je pratiquerai le saint multitudinisme de ses immenses pitiés, ne leur laissant ni trêve ni repos jusqu'à ce que je les aie, à son exemple, rapportées sur mes épaules au saint bercail. »

Qui oserait dire que l'Église qui commettrait cette généreuse imprudence ne verrait pas son influence morale grandir et s'étendre dans un pays où la religion est si misérablement déshonorée par son alliance avec la politique? Prétendrait-on qu'en perdant une position officielle elle serait moins honorée et que son prestige serait affaibli? Par cet acte de foi, qui la libérerait de tout ce qui l'entrave, elle se placerait bien haut au-dessus du catholicisme, dans l'estime des âmes généreuses. Elle conquerrait du coup une supériorité morale qui vaudrait cent fois tous les avantages qu'elle abandonnerait. Ou niez que la puissance des Églises est surtout morale, ou reconnaissez que celle qui sera

le mieux écoutée par les consciences droites sera l'Eglise qui aura montré le plus de foi courageuse! Quel beau et grand jour que celui où le protestantisme évangélique, vers lequel se tournent aujourd'hui tant d'esprits élevés qui comprennent que ce n'est pas par la simple et libre pensée qu'on triomphera de la superstition, se présenterait à la France, affranchi de tous les liens de l'Etat, et ne faisant appel qu'à la conscience de nos compatriotes.

Nous savons bien que le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a perdu du terrain depuis quelques années et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il a été revendiqué par un radicalisme imprudent, qui s'imaginait pouvoir réaliser une réforme aussi vaste et aussi compliquée par une simple suppression du budget des cultes, sans admettre les transitions et les compensations nécessaires ; la seconde, c'est que la démocratie, exaspérée par les provocations ultramontaines, est tentée de leur opposer une politique autoritaire. Nous sommes persuadé que tout ce qui dépasserait la légitime défense de la société civile serait au plus grand détriment de celle-ci et déchaînerait les luttes les plus interminables et les plus dangereuses. Voilà pourquoi nous sommes toujours plus convaincus que, comme nous le disait un homme éminent, longtemps indifférent à cet ordre de questions, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est indispensable au christianisme pour livrer le suprême combat qui

remplira la fin de ce siècle. S'il se rend à la bataille avec une armée divisée, il la perdra à coup sûr. Or la liberté seule lui permet de ranger ses adhérents sous un étendard unique. Les Eglises qui, à la suite de quelques conflits avec le pouvoir civil, ont pris l'initiative de la séparation ne s'en sont point mal trouvées. Je n'en veux d'autre exemple que celui de la dernière en date, cette belle Eglise évangélique indépendante de Neuchâtel, qui a su à la fois conserver un cercle étendu d'influence sur son peuple, et suffire, par la générosité de ses membres, à l'entretien de son culte, de ses œuvres missionnaires et de son enseignement théologique. Le meilleur vœu que nous puissions former pour l'Eglise évangélique de France, c'est qu'elle s'engage bientôt dans la voie frayée par les Vinet et les Godet. Voilà des dissidents qui ne font pas trop mauvaise figure dans l'histoire religieuse de notre temps.

J'éprouve, pour ma part, trop de respect pour la conscience de mes frères pour me permettre de juger et de blâmer ceux d'entre eux qui ne croient pas devoir rompre, dès maintenant, le lien qui les unit au régime concordataire. Rien ne serait plus injuste que de soulever ici une question de dévouement et de désintéressement. Il faudrait oublier, pour le faire, qu'il n'est point de position plus modeste, au point de vue temporel, que celle du pasteur protestant, dans toutes les fractions de notre

protestantisme. Quand on veut les avantages de la richesse, ou simplement la large aisance, on s'engage dans une autre carrière. Loin de nous, d'ailleurs, l'esprit étroit qui ne sait reconnaître la piété et le zèle en dehors de son petit milieu ! C'est avec joie que nous admirons, dans l'Eglise réformée de France, tant de ministères éprouvés, riches en œuvres saintes, en influence bénie, devant lesquels nous nous sentons salutairement humiliés ! Nous comptons dans cette Eglise quelques-uns de nos amis les plus chers, auxquels nous unissent des liens étroits, et c'est toujours pour nous un privilége et un honneur de leur apporter notre collaboration pour la grande œuvre qui nous est commune. Sans discuter les scrupules qui les retiennent auprès de troupeaux aimés qu'ils ne voudraient pas abandonner à eux-mêmes, mais sans rien retrancher néanmoins de nos propres convictions, nous nous permettrons de leur demander avec quelque instance de ne pas perdre de vue le but qu'il nous faut tous poursuivre, nous voulons dire la réorganisation de l'Eglise sur sa vraie base. Qu'ils ne se mettent pas en quête de théories plus ou moins ingénieuses pour justifier et perpétuer une situation dont ils avaient reconnu le caractère déplorable. Rien ne serait plus funeste à leur église, et c'est pourtant ce qu'on leur conseille en cherchant à les ramener aux vieilles notions d'un multitudinisme suranné. Tout ce mouvement passionné qu'on cherche à provoquer

contre l'individualisme, d'ailleurs travesti à plaisir, n'a pas d'autre portée. Qu'ils se disent que ce qui importe par-dessus tout, c'est de ne pas compromettre l'avenir, c'est d'y tendre constamment, c'est de préparer l'Eglise à son affranchissement et à sa constitution normale. Il y a là une tâche de la plus grande importance, dont l'abandon serait sévèrement châtié par une irrémédiable décadence. Nous avons le ferme espoir que la fraction vraiment libérale du protestantisme évangélique, qui a déjà donné tant de gages aux vrais principes ecclésiastiques et a puissamment contribué à leur assurer la prépondérance dans l'opinion, résistera à la tendance rétrograde qui a repris soudain un fâcheux ascendant, et se débarrassera de cette politique ecclésiastique qui, avec ses airs d'importance et de profonde sagesse, a si fâcheusement compliqué notre crise intérieure[1].

Ce qu'il y aurait de mieux à faire dans les circonstances actuelles, quand on n'est pas disposé à recourir aux résolutions décisives, ne serait-ce pas de chercher à constituer, par le moyen d'une libre fédération au sein même de l'établissement officiel, une Eglise véritable fondée sur la profession de foi et l'unité de l'enseignement dans les choses essentielles, sans demander à l'Etat aucune espèce d'intervention ? Sans doute il n'y aurait là qu'une or-

1. Voir la note E à la fin du volume.

ganisation provisoire et encore très-défectueuse, puisqu'après tout il n'est pas permis de décliner la solidarité de l'établissement ecclésiastique dont on dépend. Chose étrange! c'est l'individualisme évangélique, qu'on accuse si volontiers de briser la communauté, qui donne le plus d'importance à cette solidarité, en se refusant à accepter la responsabilité des désordres permanents de la société religieuse. La tendance évangélique dans les Eglises nationales ne se sauve aujourd'hui, la plupart du temps, que par un congrégationalisme à outrance ou par de simples associations bénévoles. Nous nous gardons bien de dédaigner celles-ci; elles peuvent être une sorte d'Eglise en formation qui mûrit et grandit pour le jour de l'affranchissement. Telle nous apparaît cette union nationale évangélique qui, en Suisse, réagit énergiquement contre l'Eglise démocratique et s'efforce de relier en faisceau les fragments épars de l'Eglise croyante et professante. On peut espérer qu'elle aura préparé sa constitution définitive pour le jour non éloigné où l'organisation actuelle se dissoudra dans une anarchie effrénée ou bien s'affaissera d'elle-même faute de vitalité religieuse[1]. En France, les grandes conférences du Nord et du Midi offrent un cadre tout formé pour une confédération semblable dont le plan a été esquissé avec beaucoup de sagesse dans

1. Voir la note F à la fin du volume.

des publications remarquées[1]. La société centrale d'évangélisation, la nouvelle société fondée pour subvenir aux besoins religieux des minorités évangéliques, pourraient jouer le rôle le plus utile pour l'affermissement et le développement de confédérations semblables, contre lesquelles le protestantisme non synodal n'élève plus d'objections[2]. Ce ne serait sans doute admissible que pour une période de transition, mais enfin cela vaudrait infiniment mieux qu'une politique ecclésiastique aboutissant soit à l'injustice, soit à l'abandon des principes. Que si l'on nous objecte les difficultés de ces combinaisons non encore essayées, nous répondrons que rien n'est plus facile que les coups d'autorité ou que les défaillances, mais que c'est une facilité trompeuse qui sacrifie l'avenir. L'avenir, le but final, voilà ce qu'il faut toujours considérer. Adolphe Monod ne cessait d'appeler de ses vœux l'Eglise de l'avenir, et cette Eglise, pour lui, devait être fondée sur la profession de la foi et sur la liberté; car, avec sa noble franchise, il avouait que le multitudinisme anarchique d'une Eglise sans foi commune, sans unité d'enseignement, était « un désordre organisé. »

1. Voir les deux excellentes brochures de MM. de Félice et Louis Moline : 1° *Accord et fidélité*; 2° *Encore une solution.*

2. L'organe le plus authentique de cette tendance, la *Renaissance,* s'est declaré rallié à ce *modus vivendi* et a reconnu que chacune des deux fractions de notre protestantisme devrait ne rencontrer aucun obstacle pour pourvoir aux besoins religieux de ses adhérents, partout où ils seraient en minorité.

Il déclarait n'y rester que pour hâter le jour où ce désordre cesserait. « Si je ne puis, disait-il, suivre aujourd'hui les fondateurs de l'Eglise libre, ce n'est pas que je ne tienne leur théorie ecclésiastique pour vraie en général et l'ordre qu'ils réclament pour préférable en soi à celui que l'histoire nous a légué. L'Eglise est l'assemblée des professants ; l'Eglise doit exiger une profession au moins implicite de ses membres laïques, et une profession explicite de ses conducteurs spirituels. Sans contredit, ajoutait-il, les Eglises réveillées me paraissent marcher partout vers la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, qui, avec la société telle qu'elle est, me semble devoir être un bienfait de Dieu, pourvu qu'elle vienne dans le temps de Dieu[1]. » On le voit, si le grand prédicateur demeurait dans l'établissement officiel, ce n'était pas pour le perpétuer, mais pour travailler à y former le peuple de franche volonté. On peut discuter sur sa résolution tout en la respectant, et pour notre part ses motifs ne nous eussent pas convaincu. Il n'en demeure pas moins qu'il n'a cessé d'avoir le regard fixé vers les vrais principes et qu'il a toujours aspiré à l'Eglise de l'avenir ! Voilà ce que nous demandons à ceux qui continuent son œuvre dans son esprit. On vous sollicite, leur dirons-nous, d'être les hommes du passé. Ecoutez la grande voix qui vous presse d'être toujours les hommes de l'avenir,

1. *Pourquoi je reste dans l'Eglise établie*, p. 80.

et l'avenir c'est précisément cet individualisme véritable qui est apparu avec le christianisme et que la Réforme portait dans ses flancs. Rachetez le temps dans cette sphère ecclésiastique en vous souvenant que la manière la plus irrémédiable de le perdre est de rebrousser chemin, de compromettre les progrès acquis et de perdre de vue le but à atteindre.

Rachetons-le tous ensemble dans le haut domaine de la pensée religieuse. Nous n'en avons que trop perdu à nos querelles ecclésiastiques. La sérieuse préoccupation de la science chrétienne a diminué de la manière la plus fâcheuse depuis quelques années. La jeunesse elle-même s'en détourne et se mêle prématurément à des débats qui ne peuvent qu'arrêter ses plus nobles aspirations. Le développement de notre théologie n'en est pas moins une des plus impérieuses nécessités de ces temps troublés, où le christianisme est l'objet d'attaques si nombreuses, si passionnées. Tout en maintenant aux facultés morales et intuitives la part principale dans la certitude religieuse, cette certitude peut, moins que jamais, se passer d'une science vaste et profonde qui l'appuie ou du moins qui lui fraye les voies dans les esprits. Soyez-en sûrs, le déclin de l'intérêt pour la théologie est pour beaucoup dans la diminution des vocations au saint ministère, qui est l'objet de tant de plaintes légitimes. Nous n'avons jeté que les premières bases de l'édifice théologique que nous devons élever, comme tous nos devanciers, car le

devoir de chaque génération chrétienne est de chercher à serrer de plus près l'objet divin de la foi. Remettons-nous à l'œuvre sans tarder, et laissons plus souvent la petite polémique pour la grande, celle qui se poursuit contre l'antichristianisme.

Nous serons unanimes à reconnaître que ce qui importe encore le plus, pour toutes nos Eglises, c'est de racheter les temps dans la sphère de la piété. Confessons-le au nom de toute notre chrétienté évangélique, nous nous sommes traînés misérablement dans les ornières de la médiocrité. Notre génération a eu plus de peine qu'une autre à croire au surnaturel, parce que nous ne le lui avons pas fait voir en nous-mêmes et qu'il fallait le lui montrer avant de le démontrer. Il est temps que nous obtenions le réveil véritable qui n'est pas le réveil des congratulations, qui s'imagine qu'il suffit de croire à la sainteté pour l'obtenir, mais celui des cœurs brisés, le réveil à la fois pénitent et confiant qui redit avec le fils prodigue : « Je me lèverai et je m'en irai vers mon père, et je lui dirai : J'ai péché contre toi ! » Oui, lève-toi, Réforme française, lève-toi du sein de tes misères, imite ta glorieuse devancière du XVIe siècle. Jette-toi dans les bras de ton Père et de ton Dieu, et après avoir confessé tes infidélités, dis-lui : Je ne veux plus que toi ! Toi, pour être mon roi, mon chef, sans partage humain ! Toi, pour être ma sagesse et ma lumière ! Toi, pour être l'objet souverain de mon amour ! Toi, toi seul et pour jamais !

NOTES EXPLICATIVES.

NOTE A.

Vinet n'acceptait pas primitivement le nom d'*individualisme* pour désigner sa tendance : « L'individualité, disait-il, n'est pas l'individualisme. Celui-ci rapporte tout à soi, ne voit en toutes choses que soi; l'individualité consiste seulement à vouloir être soi afin d'être quelque chose. (*Essais de philosophie morale*, p. 10.) L'individualisme et l'individualité sont deux ennemis jurés ; le premier, obstacle et négation de toute société; le second, à qui la société doit tout ce qu'elle a de vie et de réalité. (*Études sur Pascal*, p. 10.) » L'école de Vinet ne s'est résignée au nom d'individualisme que quand il a décidément servi à désigner sa tendance. Nous le regrettons, parce que constamment on confond le véritable et le faux individualisme si nettement distingués par Vinet dans le passage que nous avons cité. Cette confusion, regrettable et très-commode pour ceux qui la font et en triomphent, n'est imputable qu'à eux seuls. Dire, comme nous le lisons dans une brochure récente, que l'individualisme « est un système qui voit

essentiellement en l'homme un individu, sans tenir compte du fait que cet individu appartient à une espèce, par une solidarité qu'il lui est impossible de renier et que le progrès ne consiste nullement pour lui à s'affranchir de cette solidarité. » (*Mes actes et mes principes*, par Eugène Bersier, page 31), c'est vraiment bâtir un moulin à vent pour se donner le plaisir de le combattre. Prétendre « que l'individualisme fait logiquement de l'individu le juge souverain de la vérité, » est une attaque plus grave et non moins contraire à la réalité. Je me borne, pour écarter ces malentendus si fâcheux et si injustes, à reproduire ici la définition que j'ai donnée de l'individualisme véritable dans un article étendu que je lui avais consacré, dans la *Revue chrétienne*,[1] longtemps avant les discussions actuelles, il y a dix-sept ans.

« Le véritable individualisme n'est pas simplement un appel fait à l'individualité, il comprend d'autres éléments, et il fait la part très-grande à l'élément d'autorité, au côté objectif du christianisme. Sous cette réserve, nous acceptons le mot d'individualisme, et si l'on entend par là une tendance qui, tout en acceptant la vérité révélée, insiste sur la nécessité du développement de l'individualité dans la vie religieuse, nous disons hautement que cette tendance est la nôtre, et que la tendance opposée, qui veut étouffer l'individualité et l'absorber dans la communauté soit civile, soit ecclésiastique, nous paraît fausse et dangereuse au premier chef.

« Il est deux individualismes, un individualisme chrétien et un individualisme antichrétien. Le second est le pire ennemi du premier, parce qu'il cherche sans cesse à se confondre avec lui. Le faux individualisme exalte l'individu humain; il en fait son idole. Il lui prêche

1. Voir la *Revue chrétienne*, sixième année (1860), numéros 1, 2 et 3.

l'isolement et l'égoïsme. Il lui inspire l'idée funeste qu'il est son propre but, et que sa destination est de vivre pour lui-même. Il le pousse à s'adorer dans sa pensée, et c'est lui qui inspire toutes les orgueilleuses tentatives de l'incrédulité. Il le pousse à s'adorer dans sa volonté propre, et il fomente toutes les rébellions du cœur naturel. Il le pousse à s'adorer dans ses passions, et il déchaîne la tempête des convoitises. Mais comme toute puissance mauvaise qui fait la guerre à Dieu, le faux individualisme renferme en lui-même le principe de sa propre destruction, et il prend soin de venger la loi morale qu'il a violée. Celui qui ne veut vivre que pour lui seul manque à sa destination, et au lieu d'accroître sa vie, il la diminue. Nos facultés ne se déploient librement que quand nous les tournons au bien, que quand nous en faisons un usage légitime, c'est-à-dire quand nous vivons pour Dieu et pour le prochain. Tout ce que l'homme a cru gagner en s'isolant, il l'a perdu. Le faux individualisme a prétendu développer largement l'individualité humaine, il l'a en réalité étouffée, car le vrai moi de l'homme, son moi supérieur, son moi moral, a été anéanti sous l'effort triomphant des passions mauvaises ; il est devenu leur jouet et leur chose, esclave de ses désirs, ballotté par leur souffle orageux comme la paille ou le brin d'herbe par les vents déchaînés. Il ne s'appartient plus; il est tombé de la région de la liberté dans celle de la nécessité; la chair et le sang le gouvernent. Toute vie supérieure s'éteint en lui, et ainsi le faux individualisme qui se confond avec l'égoïsme engendre la mort, cette funeste mais inévitable postérité du péché.

« Il en est tout autrement du véritable individualisme. Il commence par reconnaître que l'homme a une loi, une loi qui le régit et lui commande, car elle n'est pas la

simple résultante de sa nature. Elle vient de plus haut; elle repose sur une volonté expresse de Dieu Cette loi porte l'homme en dehors de lui, car elle a pour premier commandement le devouement, le don de soi-même à Dieu et aux hommes. Le véritable individualisme pousse l'homme à l'accomplissement de cette loi dans tous les domaines de son activité. Et c'est précisément dans ce but qu'il réclame le développement de l'individualité, car si l'accomplissement de la loi doit avoir un caractère moral, il faut à tout prix qu'il ait un caractère individuel. Un acte n'est moral que dans la mesure où il est un acte de volonté, un acte librement voulu. Or comment accomplir collectivement un acte de volonté? N'est-il pas évident que c'est moi seul qui dois m'y résoudre, moi qui dois prendre la détermination qui m'est commandée, moi qui dois en apprécier les motifs et en tirer les conclusions? Si je me borne à suivre le courant de la tradition ou de l'habitude, je n'ai rien fait de sérieux; mon action n'est pas à moi, elle est à tout le monde. L'accomplissement de la vocation supérieure de l'homme réclame donc absolument le déploiement de l'individualité, parce qu'ainsi seulement il donnera le sceau de la volonté à ce qu'il pense et à ce qu'il fait, et il agira comme un être libre et responsable. La tendance contraire, que nous appellerons socialiste afin de la désigner par ses conséquences extrêmes, a pour effet de substituer l'action d'autrui à la sienne, la volonté d'autrui à sa volonté; elle veut qu'il se laisse partout et toujours conduire au bien par le pouvoir social, qu'il soit passif et inerte vis-à-vis de lui, et qu'en définitive il s'absorbe en lui. Elle prétend lui faire ainsi accomplir sa loi, et elle ne voit pas qu'elle l'en empêche en réalité, puisqu'elle ôte à cet accomplissement tout caractère moral. La loi largement entendue, c'est l'élément d'autorité,

l'élément objectif, l'élement donné de Dieu, soit par une révélation naturelle comme dans la sphère de l'Etat, soit par une révélation surnaturelle, comme dans la sphère de l'Eglise. S'il est prouvé que le véritable individualisme facilite l'accomplissement de la loi, tandis que la tendance socialiste l'entrave, il s'ensuit que déjà à ce point de vue, bien loin de pousser à une folle indépendance, il maintient mieux qu'aucun autre système l'élément d'autorité et d'objectivité. Celui-ci est illusoire, sans puissance et sans action sur l'homme aussi longtemps qu'il lui demeure étranger ou même extérieur. Qu'est-ce qu'une loi qui n'est pas pratiquée? Une lettre morte.

« J'ajoute que malgré les apparences, le véritable individualisme est bien plus favorable à la société que la tendance socialiste; il lui apporte bien plus de force et il rend le lien social bien plus étroit et plus vivant. La tendance socialiste, au contraire, appauvrit la société de tout ce qu'elle ravit à l'individu. Il en est d'elle comme du faux individualisme; elle détruit ce qu'elle exagère. Qu'est-ce qui réunit davantage les hommes, d'une manière permanente? Quel est le vrai ciment social? C'est la loi morale, c'est cet élément d'objectivité dont nous avons parlé. Les passions sont mobiles et contradictoires ; elles se heurtent constamment. Une association fondée sur ce sol mouvant est un etablissement moins solide que la tente de l'Arabe sur le sable du désert. Bâtissez, au contraire, sur l'idée morale ou sur l'idée religieuse, à les supposer vraies l'une et l'autre, vous bâtissez sur le roc. Il faut à tout prix qu'une société civile ou religieuse s'y appuie par quelque côté. En conséquence, plus l'idée morale aura de prise, plus le ciment social aura de force. S'il est prouvé que le veritable individualisme tend à développer la vie morale, tandis que la

tendance socialiste travaille à l'étouffer, il sera prouvé par là même que l'intérêt de la société est lié à ses progrès. »

NOTE B.

Sur cette accusation constamment faite à l'individualisme de méconnaître l'institution de l'Église et de l'assimiler à une simple association éphémère, je reproduis le fragment suivant de ma réfutation du discours de M. Bersier, *sur l'Eglise*, insérée dans le numéro d'octobre 1877 de la *Revue chrétienne*.

« Le discours de M. Bersier est tout entier dirigé contre la notion des Eglises de professants qui se confond pour lui avec l'individualisme. Il reconnaît qu'actuellement l'idée de l'ancienne dissidence qui voulait des Eglises de convertis est entièrement abandonnée, que les Eglises libres se contentent de la profession de la foi non démentie par le scandale de la conduite, laissant au regard qui sonde les cœurs et les reins le soin de juger de la sincérité des convictions.

« D'après lui, vouloir constituer l'Eglise sur la base de la profession, c'est la réduire à une simple association étroite et précaire : étroite puisqu'elle laisse en dehors d'elle toute une portion de l'humanité, précaire puisqu'elle dépend de la foi de ses adhérents. Assimiler l'Eglise à une association, c'est renouveler l'erreur du contrat social et faire dater la société d'une convention accidentelle. Elle est essentiellement pour lui une institution comprenant tous les baptisés et faisant leur éducation par son enseignement et ses sacrements. Elle ne

demande une adhésion à sa doctrine qu'à son corps enseignant, se contentant d'une déclaration très-générale pour ceux de ses membres qui ne sont qu'électeurs. On le voit, nous sommes en présence de la vieille théorie de l'Eglise-école, avec un élément sacramentaire très-prononcé et les accommodations rendues nécessaires par la situation présente de l'Eglise réformée unie à l'Etat. Nous retrouvons à sa base l'erreur fondamentale qui est inséparable de cette théorie ecclésiastique, je veux dire l'absence d'une distinction suffisante entre l'Eglise invisible et l'Eglise visible. Nous admettons, comme M. Bersier, que l'Eglise en soi ne naît ni ne meurt avec telle ou telle Eglise ; elle n'est pas le résultat d'un contrat, elle est une création de Dieu ; elle comprend tous les vrais chrétiens et deborde tous nos cadres, car elle ne trouve nulle part une réalisation adéquate. Ecartons donc cette chimère d'une simple société en commandite. Nous croyons de toute notre âme à l'Eglise universelle, à l'immortelle catholicité de la foi. L'objection tirée du contrat social est sans portée contre le véritable individualisme. Ce que nous maintenons, c'est que la meilleure manière pour cette Eglise invisible et éternelle de se réaliser est celle qui répond le mieux à l'idée d'une société morale et surnaturelle, recrutée par la foi personnelle et formant « le peuple de franche volonté. » A moins d'admettre sans restriction la régénération baptismale, il faut reconnaître que la porte de l'Eglise comme celle du salut est la nouvelle naissance et que la plus périlleuse des illusions est de rattacher la religion à une descendance historique, à une tradition et à un rite : c'est là le judaïsme ou le pharisaïsme immortel que nous devons toujours combattre. Les institutions de l'Eglise doivent tout faire pour l'écarter, pour réveiller la conscience, le sentiment du péché, le besoin du salut.

La vraie religion ne commence pour l'âme que quand elle s'est unie personnellement à Dieu. Mirabeau, qui n'était pas un grand clerc, l'avait dit quand il défendait la liberté de la conscience religieuse à la Constituante.

« S'il est vrai que l'Eglise invisible est la société des âmes vraiment croyantes, le plus sûr moyen de l'accroître n'est pas d'en prendre le contre-pied, comme le fait le multitudinisme sacramentaire. Il y a une seule Eglise répondant complètement à son idée, c'est l'invisible, qui se révèle plus ou moins fidèlement dans les Eglises visibles Celles-ci sont multiples et imparfaites, et quand l'imperfection l'emporte, elles peuvent et doivent périr. Leur flambeau peut pâlir et s'éteindre selon l'expression de l'Apocalypse, et il s'éteint d'autant plus sûrement que la flamme vive de la foi réelle et personnelle est davantage mise sous le boisseau d'une foi tout objective et impersonnelle qui, du reste, ne subsiste que dans les temps de torpeur. L'individualisme bien compris est lié à l'essence du christianisme qui est venu détruire la notion païenne d'une religion collective; lui seul conserve cette grandeur sublime de l'âme humaine qui vaut plus qu'un monde et avec laquelle Dieu veut traiter; il est la condition de la moralité dans tous les domaines, à commencer par celui de la religion, puisque les actes libres ne peuvent être qu'individuels. Personne ne peut obéir à ma place.

« Est-ce que par hasard nous nions le principe et les bienfaits de la solidarité à propos desquels M. Bersier, dans son discours, a dépensé une éloquence bien inutile, une fois qu'il la tournait contre nos idées? Nous savons très-bien que l'individu ne se suffit pas, qu'il n'a pas à recommencer l'histoire, qu'il ne peut se passer de la société religieuse, qu'il reçoit de sa famille spirituelle

qui est l'Eglise, le dépôt de l'Evangile conservé par elle. La grande catholicité chrétienne le précède et l'entoure ; elle ne lui manque jamais tout à fait ; heureux est-il quand l'Eglise particulière qui lui transmet la verité salutaire lui rappelle en même temps, par ses institutions, qu'il lui faut naître de nouveau et prendre parti personnellement pour elle. J'ajoute que l'individualisme bien compris ne s'arrête point à l'individu ; il aspire à la communauté, à la fraternité ; il sait très-bien que c'est sous cette forme seulement que nous réalisons notre destinée. Tout ce que M. Bersier dit si bien sur les bienfaits de cette vie commune, nous appartient comme à lui. Pour se composer de pierres vivantes, l'édifice spirituel n'en est pas moins une maison de famille. Enfin, il n'est pas vrai que cette notion de l'Eglise raccourcisse les courtines de notre tente spirituelle et en rétrécisse l'action. Tout d'abord, cette action s'exerce toute-puissante au foyer des familles. S'imagine-t-on que parce qu'on ne croit pas que le baptême a fait de l'enfant un chretien, on ne sente plus reposer la bénédiction de Jésus sur tous les berceaux et qu'on soit moins pressé de déposer dans ses bras ces créatures frêles et chéries ? Est-ce que Monique aura moins de prières et de larmes parce qu'elle ne croira pas à la vertu magique des sacrements ? Est-ce que nous enlèverons quelque chose à la grâce prévenante, parce que nous ne la confondrons pas avec la grâce reçue, acceptée et décidément régénératrice ? Rappelons en outre que la paroisse s'étend bien plus loin que la congrégation, qu'elle comprend tous ceux qui se placent sous l'influence de la prédication, et qu'ainsi se concilient les avantages d'une action religieuse très-large, avec les précautions salutaires qui empêchent les illusions mortelles du pharisaïsme ou de la religion de simple habitude, de cette religion qui est à tout le

monde, excepté à celui qui a l'air de la pratiquer. L'Eglise qui conserve le caractère d'une vraie société morale réalise mieux qu'aucune autre le sacerdoce universel, et, se souvenant que le champ c'est le monde, elle se tourne avec une ardente pitié vers les multitudes. L'exemple des Eglises presbytériennes d'Ecosse et d'Amérique montre à quel point l'individualisme bien compris agit sur une nation; seulement, la pitié pour les multitudes se manifeste d'autant mieux qu'on ne les abuse pas en leur ouvrant toutes grandes les portes de l'Eglise, quand ce n'est pas simplement pour les évangéliser, — ce que nous souhaitons vivement, — mais pour les traiter comme si elles leur appartenaient déjà avant d'avoir été mises en demeure de se prononcer. On sait ce qu'il en a été des nations baptisées. Voilà pourtant ce qu'on veut tenter de nouveau après de si lamentables expériences!

Solidarité, communauté morale, véritable multitudinisme, l'individualisme évangélique réunit tous les avantages qu'on lui oppose.

NOTE C.

Il est inutile d'insister sur ce fait que le synode de 1872 a accepté le principe des Eglises de professants. Il n'est pas contesté. Le rédacteur du *Christianisme au XIXe siècle*, dans son rapport *sur le sort des minorités évangéliques*, déclare que l'Eglise réformée de France est une Église de *professants*. Le modérateur du synode, M. le pasteur Bastie, a prononcé ces paroles significatives dans son allocution finale : « Je dis que la foi de l'Eglise n'est pas autre que la foi de ses membres ; c'est le catéchisme qui l'enseigne, en définissant l'Eglise *la société des croyants.* »

Toute l'œuvre du synode de 1872 n'a pu tendre à une autre fin, comme on peut s'en assurer par la discussion sur l'electorat religieux. Les nouveaux adversaires de l'individualisme, qui veulent ruiner le plus possible la notion des Églises de professants, s'efforcent de distinguer l'électeur du simple membre de l'Église. Celui-ci, d'après eux, lui est incorporé de droit par le baptême, seul recrutement admissible dans l'Église multitudiniste et sacramentaire. « On conviendra avec nous, disions-nous dans l'article déjà cité de la *Revue chrétienne*, qu'une fois qu'il est entendu que la masse baptisée fait de droit partie de l'Église, sans rien qui ressemble à une mise en demeure personnelle d'une profession de foi, il y a un grave inconvenient à ce que les pouvoirs ecclésiastiques dependent de l'election. Pour que l'école fût bien tenue, il faudrait que ce ne fussent pas les écoliers qui choisissent les maitres, et avec eux la leçon qu'il leur plaira d'entendre. La conséquence logique de la theorie de M. Bersier serait que l'autorité enseignante vienne d'en haut et non d'en bas ; c'est, pour tout dire, la succession apostolique et une espèce d'episcopat. Il est trop sincère pour le nier, trop logique pour l'écarter en principe ; seulement, il est obligé d'entrer en compromis avec les realités, et comme il n'est pas possible de retirer le droit electoral aux protestants reformes, il imagine de faire des electeurs un corps à part, les premiers fonctionnaires de l'Eglise, au lieu de voir simplement en eux les représentants naturels de la communauté, semblables dans leur sphère aux électeurs politiques qui ne font que représenter la souveraineté nationale. Aussi fait-il une grande difference entre eux et la masse des membres de l'Eglise... Il ne demande à ces derniers aucun acte qui les engage, et se contente de l'adhésion implicite au christianisme. Aux electeurs, il pose des conditions,

mais comme il n'est pas possible de les distinguer nettement du peuple de l'Eglise, il veut réduire ces conditions à un minimum. Comment ne voit-il pas que ce minimum lui-même ne subsistera pas longtemps? Les électeurs, sortis du jour au lendemain de la masse des fidèles, en seront la représentation exacte. Ils seront, au jour de l'élection, ce qu'ils étaient auparavant, et comme, jusqu'à ce moment, ils n'auront donné aucun gage sérieux d'une foi personnelle, ils ne se transformeront pas de par la vertu de l'administration qui les convoquera aux urnes. Ils y apporteront la pensée, la volonté, le vague doctrinal de l'Eglise à laquelle ils appartiennent ; leurs choix seront faits en conséquence, les pouvoirs de l'Eglise seront nommés à leur gré, soit dans les conseils presbytéraux, soit dans les synodes. Il s'ensuit que toutes les probabilités seront pour que l'anarchie des croyances sorte des délibérations d'autorités ainsi constituées. C'est en vain que M. Bersier croit sauver la situation en exigeant des pasteurs un *Credo* plus explicite. Les pasteurs dépendent des électeurs et ne peuvent imposer à l'Eglise ce dont elle ne voudrait pas. Le génie de la Réforme répugne, d'ailleurs, profondément à ce partage tranché entre le corps pastoral et les laïques; on ressusciterait ainsi un cléricalisme bâtard sans influence et sans droits. Le corps électoral constituerait une sorte d'aristocratie religieuse qui ne pourrait résister un seul jour au flot montant des opinions et des vœux de la multitude confuse décorée du nom d'Eglise.

« Il n'y a d'autre garantie sérieuse, pour le maintien des croyances évangéliques, que l'adhésion de chaque membre de l'Eglise à sa profession de foi. Eliminez de celle-ci la théologie proprement dite, réduisez-la à ses éléments essentiels, et alors, comme l'a dit Vinet, elle pourra couler des lèvres de l'enfant, de la femme et du

mourant. Vous n'avez pas le droit de traiter le peuple de l'Eglise, qui doit devenir un peuple de rois et de sacrificateurs, en mineur éternel. Qu'on n'oublie pas que ce mineur sera toujours le plus fort. Le plus sûr est de tout faire pour l'élever à sa majorité morale en ne prolongeant pas son enfance, sinon on arrivera bientôt à ce résultat monstrueux d'avoir une Eglise sans croyants. Jesus-Christ ne veut pas être le roi des âmes, à la manière de ces souverains d'Occident qui s'appelèrent longtemps rois de Chypre et de Jérusalem, alors que le croissant avait, depuis des siècles, remplacé leurs étendards. Le système de M. Bersier est encore plus impraticable dans des temps comme les nôtres, où le vent du doute souffle sur tous les esprits, où toutes les questions sont agitées, où la crise de la foi est dans son intensité la plus violente.

Nous n'admettons pas plus un symbole compliqué pour les théologiens qu'un *Credo* insuffisant pour les simples fidèles. Nous voulons la liberté de la science dans les limites de la foi générale à laquelle le peuple chrétien tout entier doit donner des gages sérieux. En résumé, il faut choisir entre l'épiscopalisme et la profession individuelle de la foi. La position intermédiaire n'est ni logique, ni tenable. »

NOTE D.

M. Doumergue, dans son rapport *sur le sort des minorités évangéliques*, formule de la manière la plus catégorique ce droit strict de l'Eglise synodale d'éliminer purement et simplement la fraction qui refuse de se soumettre au dernier synode, sans entrer dans aucun arrangement de partage équitable : « L'Eglise réformée, dit-il, est ce qu'elle est constituée par la loi de l'an X, par la loi de 1852 et par la loi de 1872. Le synode, ou

mieux encore, le régime synodal est légal, et désormais demander qu'on laisse subsister à côté de notre Eglise synodale une Eglise d'avant le synode, c'est demander l'impossible. Donc l'Eglise actuelle, représentée par son synode, est l'Eglise, toute l'Eglise. S'il y a des protestants qui ne veulent plus ou ne peuvent plus rester dans son sein ; s'il y a des protestants qui n'acceptent plus sa foi, son culte, en un mot ses principes, ils peuvent fonder à côté une autre Eglise, une Eglisenouvelle, avec les consentement de l'Etat, *qui n'est pas sûr*, dit-il plus loin. » (*Du sort des minorités*, p. 32-82.)

M. Doumergue, comprenant la gravité de ses conclusions, cherche à les tempérer en réduisant le nombre de ceux qu'elles pourraient atteindre. Dans sa brochure *Sur l'unité de l'Eglise réformée de France* (Paris, 1875), il soutient que la déclaration de foi du synode de 1872 n'a rien innové sur le régime qui avait duré depuis le concordat jusqu'à 1860, époque où le radicalisme fit son apparition. C'est celui-ci seul qui est exclu, d'après l'auteur, par la profession de foi du dernier synode; l'ancien rationalisme n'étant pas visé par elle. « C'est ainsi, dit-il, que, sans sanctionner aucune erreur, sans introduire dans le symbole de la foi, aucune négation antichrétienne, le synode laissa dans l'Eglise, au titre où ils y étaient, tous les réformés qui n'avaient pas eux-mêmes répudié ce nom. Préoccupé, dans cette œuvre délicate, d'égaler la largeur à la fidélité, de respecter le droit acquis de tous les protestants qui ne repoussent réellement aucun des principes essentiels de la Réforme, le synode se rappela quelques-unes des affirmations maintenues par les chefs du rationalisme lui-même. Il se rappela les aveux si nets de MM. Martin-Paschoud, Coquerel père, Fontanès sur l'autorité de nos liturgies, du Symbole des apôtres, et il rédigea sa déclaration. » En d'autres termes, le premier

synode de l'Eglise réformée contemporaine, ayant à déterminer les conditions essentielles de la foi, s'est contenté d'une formule qui accorde droit de cité à l'arianisme et au socinianisme. Le supernaturalisme est déclaré suffisant au point de vue ecclésiastique. Nous sommes convaincu que M. Doumergue se trompe dans son interprétation de la foi synodale, mais on voit, par son exemple, où conduit l'essai de réorganiser l'Eglise dans des cadres officiels.

NOTE E.

Nous avons une preuve péremptoire de la prépondérance de l'individualisme chrétien au synode de 1872 dans les considérants par lesquels MM. Bois, Babut et Capillery appuyèrent leur motion en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Je les reproduis textuellement :

« Les soussignés, considérant,

« En ce qui touche les relations générales de la société religieuse et de la société civile, qu'une Eglise n'est pas une agglomération de personnes rapprochées par le hasard de la naissance, mais une libre association de croyants :

« Considérant qu'il y a lieu dès lors d'établir, dans les faits comme dans les idées, une distinction nette et formelle entre une Eglise déterminée et la partie de la nation qui se rattache nominalement au culte professé par cette Eglise ;

« Considérant que l'existence d'Eglises nationales, qui d'une part, en tant qu'Eglises, n'appartiennent qu'aux croyants, et ne peuvent être gouvernées que par eux seuls, et qui d'autre part, en tant que *nationales*, sont

soutenues par les contributions forcées de tous les citoyens, — soulève dans l'état actuel des esprits et des croyances de nombreuses objections, et fournit à beaucoup de personnes un motif ou un prétexte d'animosité contre la religion et contre la vérité évangélique ;

« Considérant que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est le régime le plus conforme à l'esprit, aux enseignements, aux exemples du Nouveau Testament, ainsi qu'aux vrais intérêts et aux légitimes aspirations de la société moderne ;

« Considérant que l'indépendance mutuelle des deux sociétés est plus propre à fortifier qu'à affaiblir l'influence que le principe chrétien est appelé à exercer sur les mœurs, les lois, les institutions nationales, ainsi que sur la conduite des affaires politiques ;

« En ce qui touche la situation de l'Eglise réformée de France en particulier :

« Considérant que la séparation d'avec l'Etat peut seule assurer à cette Eglise, d'une manière durable et complète, ce gouvernement d'elle-même qui vient de lui être si heureusement rendu, en vertu des dispositions particulièrement libérales et bienveillantes du gouvernement actuel ;

« Considérant que le vote récent et solennel par lequel le synode a affirmé la foi de l'Eglise réformée ne peut porter tous ses fruits et être appliqué dans toutes ses conséquences sous un régime qui tend à établir une certaine confusion entre la société religieuse et la société civile ;

« Considérant que la séparation de l'Eglise et de l'Etat offrirait une solution simple et naturelle aux difficultés de la situation actuelle, en permettant, tant à ceux qui ont conservé, dans sa substance, la foi traditionnelle de l'Eglise, qu'à ceux qui se sont écartés de cette

foi, de se grouper selon leurs affinités et leurs convictions respectives, sauf à partager entre ces deux groupes, à l'amiable et proportionnellement à leur nombre, les édifices et les propriétés ecclésiastiques ;

« Considérant qu'il est de l'intérêt et de la dignité de l'Eglise réformée de France de provoquer et de préparer par ses vœux la séparation d'avec l'Etat, et de travailler ainsi à ce que ce grand changement s'opère par des voies prudentes et graduelles, au lieu d'attendre qu'il lui soit imposé par quelque brusque accident de la politique ;

« Convaincus enfin que le jour où l'Eglise jugera que la séparation d'avec l'Etat est un devoir de fidélité chrétienne, la bénédiction de Dieu ne lui fera pas défaut, et que le zèle des chrétiens réformés ne restera pas au-dessous de leurs nouveaux devoirs,

« Sans se prononcer sur la question de savoir s'il est opportun pour l'Eglise réformée de se détacher de l'Etat isolément et immédiatement ;

« Au nom de la foi, au nom de la liberté, au nom des intérêts de la société religieuse et de la société civile ;

« Demandent,

« Qu'il plaise au synode général d'adresser un vœu formel à l'Assemblée nationale en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« BOIS, CAPILLERY, BABUT. »

M. Pernessin dépose une proposition semblable appuyée sur des considérants plus brefs.

Le synode, sans voter les considérants de la proposition de MM. Bois, Babut et Capillery, en accepte la pensée principale, témoin la rédaction suivante adoptée par lui :

« Le synode général, reconnaissant que le principe de l'indépendance de l'Eglise et de l'Etat doit être inscrit dans le droit des sociétés modernes;

« Convaincu d'ailleurs que l'Eglise réformée de France est disposée à accepter avec confiance, en ce qui la concerne, la séparation d'avec l'Etat, quand les pouvoirs publics la jugeront nécessaire pour tous les cultes, croit bon d'inviter l'Eglise à s'y préparer. »

L'importance de la signature de M. Bois, au bas de la proposition primitive n'échappera à personne. On sait qu'il a été en réalité le *leader* de la majorité du synode et son organe éloquent et applaudi. Comment eût-il hésité à appuyer une proposition qui ne faisait que résumer les vues ecclésiastiques magistralement développées par lui dans sa conférence sur l'Eglise, qui fait partie de son beau livre intitulé : *Évangile et Liberté* (Paris, 1867). Nous avons eu le privilége de l'entendre dans cette même chaire de l'Oratoire où M. Bersier devait prononcer quelques années plus tard un discours si différent sur le même sujet. On peut dire que M. Bois avait réfuté d'avance tout ce qui ressemble aux idées multitudinistes et sacramentaires. Qu'on en juge par les fragments suivants :

« Qu'est-ce que l'Eglise ? Au sens idéal l'Eglise c'est la société de tous les chrétiens passés, présents et à venir. C'est cette Eglise-là qui est le corps de Christ. C'est l'Eglise universelle qu'on a appelée aussi Eglise invisible, parce qu'on ne peut la montrer nulle part, dans ce monde, en sa totalité et sa perfection; son existence est donc un objet de foi : ce qu'on voit ici-bas, ce n'est pas l'Eglise, ce sont des églises. Aussi disons-nous avec l'antique symbole : Je crois la sainte Eglise universelle; affirmant par cette déclaration ce grand principe protestant, qu'aucune des églises de la terre, pas même la nôtre, n'est l'Eglise. Qu'est-ce donc ? — Non plus *l'Église*, mais une Eglise chrétienne. C'est une société de chrétiens associés pour prier, pour s'édifier en commun. Comment se forme

une telle société? — Par la libre adhésion des chrétiens. Il est évident qu'on ne peut en concevoir autrement l'origine : au commencement du christianisme, du temps des apôtres, la première Eglise s'est composée des premiers chrétiens, et ceux-ci ne sont devenus chrétiens que par leur libre adhésion à Jésus-Christ, et ils ne se sont associés que par la libre démarche de chacun d'eux. Ainsi la liberté, la liberté individuelle a commencé toute l'Eglise. Une Eglise chrétienne se consacre et s'étend par la même force qui l'a créée ; cette force créatrice, c'est la foi individuelle ; la foi individuelle seule peut donc maintenir et accroître une Eglise chrétienne. Le fait brutal de la naissance ne saurait suffire. » L'auteur reconnaît, comme nous, l'action considérable qu'exerce sur le développement spirituel le milieu dans lequel Dieu nous a fait naître, mais il ajoute « que le seul fait d'être né dans un certain milieu ne constitue pas le chrétien, le membre de l'Eglise. » Il ne songe pas un instant à attribuer au baptême des enfants le pouvoir de les introduire *ipso facto* dans l'Eglise. « Donc, l'Eglise, ajoute-t-il, se recrute aujourd'hui comme à ses débuts, par la libre adhésion. Toutes les Eglises, même les moins individualistes, ont conservé la trace de ce principe. Ce sont les seuls principes vraiment libéraux et vraiment spiritualistes. L'Eglise étant fondée sur une certaine foi, *quiconque en veut faire partie doit professer cette foi.* » Soutenant ensuite le droit des minorités qui se trouvent en désaccord avec l'Eglise historique, à laquelle elles étaient rattachées, de fonder une nouvelle association sur la base de leur foi commune, à la condition de ne pas obéir à un esprit d'étroitesse sectaire, M. Bois conclut par ces paroles remarquables : « Qu'on ne proteste pas, au nom de la liberté, contre une manière d'agir, qui n'est que la pratique de la liberté ; qu'on n'agite pas l'épouvantail du

catholicisme *en présence de la réalisation la plus complète de l'individualisme religieux, du protestantisme.* (*Evangile et Liberté*, p. 70.) Le mot y est, ce mot d'individualisme aujourd'hui si décrié; M. Bois n'hésite pas à assimiler l'individualisme religieux au protestantisme. Je demande où est la différence entre notre conception ecclésiastique et la sienne. *Le Christianisme au* XIXe *siècle* lui doit de le mettre sur la liste des individualistes contre lesquels il fait campagne. En tout cas, on ne nous dira plus que nous avons rompu avec l'esprit de la Réforme française.

NOTE F.

M. Francis Chaponnière, dans son remarquable discours prononcé à la cinquième assemblée générale évangélique suisse[1], a très-nettement déterminé la marche à suivre pour ceux qui ne restent dans l'établissement national en Suisse que pour y préparer l'Eglise de l'avenir.

« Nous devons aspirer, dit-il, nous devons travailler à posséder une fois des Eglises, des Eglises ouvertes sans doute à des auditeurs de toute opinion, mais dont les chrétiens acceptent, dont les administrateurs professent et dont les docteurs enseignent d'un commun accord les grandes vérités de la foi, des Eglises dignes de ce nom, des Eglises évangéliques par leur programme et par leur personnel actif, des Eglises nationales, territoriales, populaires par l'extension et par la fixité de leur fonctionnement. »

1. *Quel doit être notre programme dans la crise actuelle*, Genève 1876.

M. Chaponnière croit que *l'union évangélique* atteindra plus facilement son but en restant dans les cadres officiels qu'en en sortant. Mais avec quelle sympathie ne parle-t-il pas de ceux de ses frères qui ont pensé qu'il valait mieux réaliser de suite la veritable notion d'Eglise! « Lequel de nous, dit-il, oserait affirmer que nos frères indépendants se soient complétement mépris dans leur démarche? Oui, je n'en saurais douter, il était dans le plan de Dieu qu'un certain nombre de croyants résolus, préoccupés avant tout du devoir de sauvegarder l'intégrité de la foi et la pureté de l'Eglise, sortissent des établissements officiels pour aller fonder à l'air libre des Eglises vraiment évangéliques. En obéissant à ce programme, ils ont pourvu à des besoins légitimes que les Eglises nationales étaient hors d'état de satisfaire et à de sérieuses obligations que ces Eglises ne pouvaient plus remplir au moins comme telles. En sachant faire à leur conscience le sacrifice de leur position, ils ont sauvé l'honneur du clergé protestant. Non, non, ce n'est pas moi qui viendrai faire ici le procès de ces nobles Eglises libres. Ce n'est pas moi qui me joindrai à ceux qui viennent aujourd'hui nous proposer une ligue des évangéliques et des libéraux demeurés dans les établissements officiels contre leurs frères des communautés indépendantes. » Nous recommandons ces paroles généreuses à nos fanatiques du concordat qui n'ont pas assez de dédain pour nos Eglises libres. M. Chaponnière fait plus que de montrer cette sympathie cordiale aux Eglises libres, il déclare que l'un des premiers objets de *l'union nationale évangélique* est de travailler au triomphe de leur principe. Qu'on en juge : « Nous croyons, comme chrétiens, que l'Eglise appartient à l'ordre de grâce, et nous sommes forcés d'admettre, comme hommes du XIXe siècle, que l'État appartient au domaine de la nature. L'Etat est fondé sur

le fait de la naissance selon la chair, qui est de tous les hommes; l'Eglise sur le faitde la naissance selon l'esprit, qui n'est pas de tous. Dans les conditions de la société moderne, l'Eglise et l'Etat ne peuvent plus être unis sans que l'Eglise renonce à sa pureté, car l'Etat ne saurait, de son côté, se dépouiller de son universalisme, et, s'il permettait à l'Eglise qu'il patronne de placer à sa base une doctrine positive et une discipline sérieuse, ces restrictions paraîtraient aujourd'hui contraires à la liberté et à l'égalité civiles. L'Eglise n'obtiendra d'être gouvernée par les seuls fidèles que quand elle acceptera d'être soutenue par les fidèles seuls. Je crois que nous devons tous aspirer et travailler à l'avénement de ce régime nouveau, qui est certainement celui de l'avenir. Je crois même que nous devons complétement renoncer à vaincre les doctrines libérales sur le terrain des Eglises officielles. Notre problème ecclésiastique ne sera résolu que par la séparation du temporel et du spirituel qui, en rompant la forme imposée à la société religieuse par son caractère officiel, permettra la réorganisation spontanée des Eglises d'après le principe du groupement volontaire des éléments homogènes, et éventuellement, la séparation pacifique des tendances opposées, et le partage équitable du temporel du culte entre les Eglises rivales. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.. I
Premier discours : L'individualisme chrétien et la Réforme.. 1
Deuxième discours : L'individualisme chrétien et la crise du protestantisme français.. 39
Notes explicatives.. 75

Imprimerie D. Bardin, à Saint-Germain.